

N° 153
SEPTEMBRE
2024

LA ROCHELLE

LE JOURNAL
ÉDITION SPÉCIALE

Préparons ensemble
La Rochelle de demain



P. 16
Favoriser le bien-être
des enfants



P. 22
Prendre soin
de tous les Rochelais

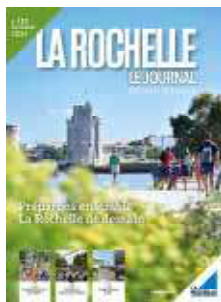


P. 26
Partager l'espace
public

larochelle.fr

LA
ROCHELLE

SOMMAIRE

N° 153
SEPTEMBRE
2024
www.larochelle.fr


Retrouvez-nous sur le site

larochelle.fr

sur Instagram et sur le Facebook La Rochelle Ensemble

Directeur de la publication : Jean-François Fountaine**Rédactrices en Chef :** Judith Provencher et Camille Lerouvillois**Photographe :** Julien Chauvet**Ont participé à ce numéro :** Karen Delarge, Maud Parnaudeau, Pierre Labardant, Philippe Guerry, Yann Vrignaud**Suivi :** Emeline Petit, Kathy De Martini, Alizée Marché**Maquette :** RC2C, **mise en page :** Agence MBA**Illustrations :** La Petite Boite**Impression :** Raynaud**Dépôt légal :** 3^{ème} trimestre 2024**Tirage :** 53 432 exemplaires

n° ISSN 1140-6283

La Rochelle - Le Journal est édité par le Service Communication de la Mairie de La Rochelle

1 rue de l'Hôtel de Ville - CS 61 541 -17 086 La Rochelle

CEDEX 02

Tél. : 05 46 51 51 51

www.larochelle.fr**P 4 À 7 RETOUR EN IMAGES****P 8 À 9 RÉINVENTER LA VILLE DE DEMAIN**S'adapter : le défi d'une ville
Co-construire la ville avec les Rochelais**P 10 À 15 DES SERVICES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS**Une offre adaptée aux nouveaux besoins
Un programme au service des habitants
Un quartier en transformation
Un cœur de ville embelli
Accompagner tous les Rochelais
Quelles actions pour demain ?**P 16 À 19 FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS**Agir pour l'école de demain
Cultive ta santé !
Bouger, explorer et s'épanouir
Quelles actions pour demain ?**P 20 À 24 PRENDRE SOIN DE TOUS LES ROCHELAIS**Bien-être et qualité de vie en priorité
Un accompagnement tout au long de la vie
Se retrouver, pilier du « vivre ensemble »
Se protéger des risques majeurs
Quelles actions pour demain ?

8



16



25



28



31



35





P 25 À 27 PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

Les modes de transport évoluent
Favoriser les déplacements doux
Quelles actions pour demain ?

P 28 À 30 L'ENVIRONNEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS

Protéger la nature et la biodiversité
Cultiver le plaisir d'être au vert
Quelles actions pour demain ?

P 31 À 34 UNE VILLE SPORTIVE PAR EXCELLENCE

Ville active et sportive
Une pratique accessible à tous
Terre de grands rendez-vous sportifs
Quelles actions pour demain ?

P 35 À 39 UN TERRITOIRE VIVANT ET EN MOUVEMENT

Conserver et transmettre
Quand la culture se vit au quotidien
La Rochelle : scène ouverte sur le monde
Quelles actions pour demain ?

P 38 LIBRE EXPRESSION

ÉDITO



« La Rochelle, une ville encore plus engagée »

Jean-François FOUNTAINE,
Maire de La Rochelle
Président de la communauté
d'agglomération

« Faire de la politique, c'est tracer un chemin, agir, mais c'est aussi rendre des comptes. Après dix ans de conduites des politiques publiques locales, nous avons souhaité vous présenter un bilan de nos actions et vous parler des projets à venir. Évidemment, il reste encore beaucoup à faire. Mais nous pouvons, je crois, être fiers de la transformation de notre ville et du dynamisme qui l'anime aujourd'hui. Nous avons fait de La Rochelle une ville plus créative, sobre, solidaire et partenariale.

Il y a ce qui se voit, comme la rénovation des quais du Vieux-Port et des rues du centre-ville, les pistes cyclables, la végétalisation, la rénovation des écoles, les nouveaux logements, les protections contre les risques de submersion, les équipements publics dans les quartiers. Il y a aussi des actions plus en profondeur, moins visibles, comme les concertations, les tarifications sociales, les dispositifs d'accompagnement éducatif, l'action sociale, le soutien à la pratique sportive et à la culture, les actions en faveur de la santé.

Qu'elles soient plus ou moins visibles, toutes ces réalisations ont contribué à faire de La Rochelle une ville encore plus engagée dans les transitions et attentive à ses habitants. Elles sont la preuve qu'il est possible de concilier liberté et protection, que ce soit en matière sociale, environnementale ou économique.

Comme nous l'avons fait ces dernières années, nous continuerons à œuvrer pour corriger les inégalités et créer les conditions d'un bien-être partagé. Pour que les Rochelais d'aujourd'hui et les générations futures puissent vivre dans un environnement préservé et une société du respect. »

RETOUR EN IMAGES

2014 / 2024


 Photos :
J. Chauvet
M. Vouzelaud

 P. Meunié
F. Moreau

AVANT



PORT PIÉTON

En juillet 2015, les cyclistes et piétons prennent pleinement possession du quai Duperré désormais sans voiture ! En 10 ans, la requalification des quais Valin, Maubec, Duperré et de la rue Vieljeux a ouvert le Vieux-Port à de nouvelles perspectives et à de nouveaux usages.

APRÈS



AVANT



SQUARE VALIN

Les travaux de requalification du quai de carénage sont achevés. L'ancien parking cède la place aux promeneurs. Le parc de jeux et le manège du square Valin, inauguré en 2017, sont aujourd'hui des incontournables des familles.

APRÈS



AVANT



HÔTEL DE VILLE

Après l'incendie du 6 juin 2013, et près de 6 années d'un incroyable chantier, l'Hôtel de Ville ouvre au public. Entre une nouvelle Salle du conseil et une Salle des fêtes reconstruite à l'identique, la restauration ouvre de nouveaux espaces fonctionnels et accessibles.

APRÈS



RETOUR EN IMAGES

2014 / 2024

AVANT



MARAIS DE TASDON

Après 18 mois de travaux de restauration, le marais de Tasdon est inauguré en septembre 2021. Cet espace redevient une zone humide fonctionnelle, reconnectée à la mer. Les oiseaux et petits animaux ne s'y trompent pas, ils reviennent en masse !

APRÈS



AVANT



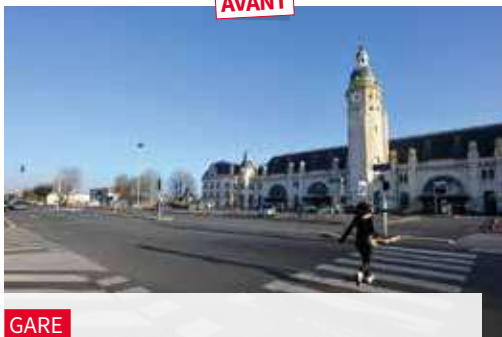
PAPI DE PORT-NEUF

Inaugurée en novembre 2021, la nouvelle promenade Andrée Renouard, le long du littoral de Port-Neuf, fait l'unanimité. L'ouvrage d'art, protection contre la submersion, suscite l'adhésion des habitants et des visiteurs de notre cité maritime.

APRÈS



AVANT



GARE

Le nouvel aménagement de la gare a été inauguré en novembre 2022. Depuis, un parvis fait enfin honneur à son architecture et les nouvelles mobilités s'organisent autour de la gare et de sa nouvelle passerelle.

APRÈS



RETOUR EN IMAGES

2014 / 2024

AVANT



PISTE CYCLABLE À LALEU

En 2018, la nouvelle piste de l'Avenue Poincaré – parmi 4 autres kilomètres d'aménagements cyclables cette année-là – vient s'ajouter au réseau cyclable rochelais qui maille désormais une large partie de l'Agglomération. Les nouvelles mobilités sont une réalité en ville.

APRÈS



AVANT



LA ROCHELLE NAUTIQUE DES MINIMES

Le bâtiment neuf de La Rochelle nautique a été inauguré en septembre 2023. Cette nouvelle plateforme doit permettre la pratique de la voile à tous les enfants de l'Agglomération, et a vocation à accueillir les associations et tous les acteurs de la filière pour en faire un centre d'excellence sportive.

APRÈS



AVANT

CITÉ DE LA NATURE ET DES SCIENCES LAVOISIER
À VILLENEUVE-LES-SALINES

La nouvelle Cité de la Nature et des Sciences Lavoisier retrouve enfin les rires et les cris des élèves, après plusieurs mois de requalification complète. Une école ouverte, performante, lumineuse fait battre le cœur de Villeneuve-les-Salines depuis le 29 avril 2024.

APRÈS



RETOUR EN IMAGES

2014 / 2024

AVANT



RUE SAINT-YON

Moins de voitures... pour plus de piétons. Le partage de l'espace public se poursuit dans le cœur de ville de La Rochelle, ici sur la rue Saint-Yon.



APRÈS



AVANT



**LES ARCHIVES OLGA DE SAINT-AFFRIQUE
À MIREUIL**

En même temps que la Fête des 3 quartiers, qui rassemble Mireuil, Saint-Maurice et les Hauts de Bel-Air, l'inauguration, en juin 2024, des Archives municipales et communautaires ancre le nouvel équipement dans son environnement.



APRÈS



AVANT



PLACE MONTRÉAL À LA PALLICE

Avec la concertation « Dessine-moi la place Montréal », les habitants de La Pallice ont pu exprimer leurs envies d'aménagement pour cet espace central dans le quartier. D'autres concertations, au Gabut, à La Gare... ont également associé les citoyens au devenir de leur espace de vie.



APRÈS



LES ENJEUX DE LA TRANSITION

S'adapter : le défi d'une ville

La Rochelle est pleinement engagée dans sa transition écologique. Elle déploie une stratégie ambitieuse pour concilier son développement urbain et les défis environnementaux.



Ville littorale de taille moyenne, La Rochelle connaît un dynamisme certain. Pour ne prendre qu'un seul indicateur, le nombre croissant d'enfants inscrits dans ses écoles (5 246 en 2023-2024), témoigne qu'elle attire, depuis plusieurs années, de plus en plus de familles. La situation géographique de la ville, bordée par la mer d'un côté et par les communes voisines de l'autre, ne lui permet pas de s'étendre. De toute façon, sa situation géographique ne lui permettrait pas.

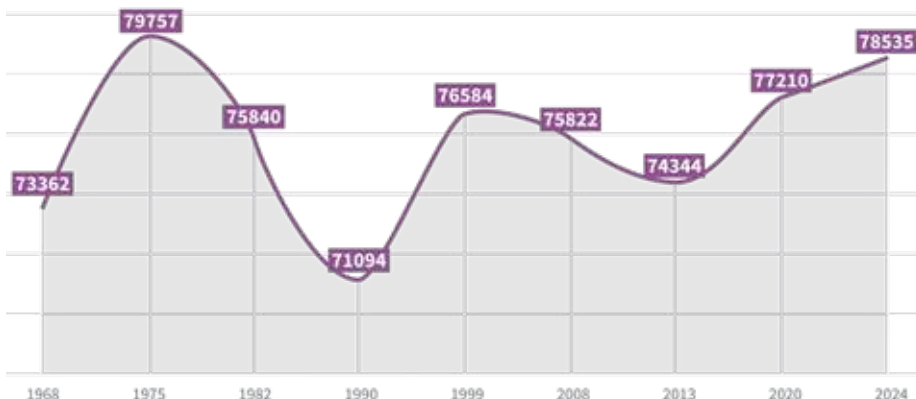
La Rochelle est connue pour être une ville « à taille humaine » et pour son cadre de vie, et c'est dans cette optique qu'elle a entamé et poursuivi sa transition écologique.

En matière d'urbanisme, la recherche de cet équilibre tend à fournir un logement pour tous en conciliant, développement urbain, attractivité et qualité de vie. Dans tous les quartiers concernés par des opérations de requalification urbaine (Mireuil, Villeneuve-les-Salines, Bongraine,

Rompsay, Lafond, Port-Neuf, etc.), les mêmes principes sont mis en œuvre : une réhabilitation diversifiée de l'habitat ; un accent fort sur la rénovation énergétique des logements ; l'ouverture des espaces publics et des perspectives ; des liens avec les espaces naturels environnants ; une interconnexion avec les quartiers voisins et le cœur de ville, en intégrant les nouveaux modes de mobilités douces.

Photo du marais de Tasdon et de la gare : C. Breschi

Évolution de la population rochelaise de 1968 à 2024



78 535

habitants à La Rochelle
au 1^{er} janvier 2024



RÉINVENTER LA VILLE DE DEMAIN

CONCERTATIONS

Co-construire la ville avec les Rochelais

Les projets urbains de la ville s'écrivent en concertation avec les habitants. Les interrogations, les idées, les solutions sont essentielles dans une démarche participative.



La concertation avec les citoyens est centrale dans les projets urbains : elle permet d'intégrer les aspirations et besoins réels des habitants, d'entendre les dysfonctionnements et de réfléchir ensemble aux moyens de les dépasser. Elle permet également d'envisager les perturbations liées aux chantiers, voire d'adapter certaines étapes, du suivi à la livraison des chantiers.

Des rencontres avec les élus et les experts, des ateliers de réflexion, des visites de terrain, visent à recueillir les remarques, les doutes, les questionnements.

Renouvellement urbain de Villeneuve-les-Salines, « Dessine-moi un Gabut », « Dessine-moi la place Montréal », « Dessine-moi Normandin »... les dispositifs de concertation se sont succédés. Préciser les projets d'urbanisme, c'est apporter des idées très pragmatiques, mais aussi une touche d'imagination en plus. D'autres opérations sont également à citer, comme celles relatives aux aménagements du Pôle multimodal de la gare, à la restauration du marais de Tasdon ou l'étude urbanistique de Port-Neuf...

En plus des concertations relatives aux opérations urbaines, le Maire et les élus rencontrent, chaque automne, les habitants

des quartiers à l'occasion de rencontres publiques. Ce ne sont pas moins de onze réunions qui sont ainsi organisées, afin d'entendre et d'échanger avec les Rochelais. Elles se tiendront cette année du 24 septembre au 10 décembre (plus d'informations sur larochelle.fr).

Près de
2 000

habitants ont participé aux ateliers de concertation «Dessine-moi»



CONTACT :

Direction Citoyenneté, Territoires et Vie Associative, 05 46 51 53 03 | Élu(e) référent(e) : Eugénie Têtenoire

Photo de concertation à Villeneuve-les-Salines ; photo de Rencontre Publique "Dessine-moi Normandin" : J. Chauvet



CONSULTER, ENTENDRE, ÉCHANGER

La démarche de concertation, d'échange et d'écoute avec les forces vives et les acteurs de la vie rochelaise s'étend également dans plusieurs domaines et secteurs d'activités, comme le sport, la culture, la jeunesse, la vie nocturne, etc. C'est pour être au plus près des personnes concernées, et bénéficier de leur regard, de leur expertise d'usage et de leur mise en perspective que la municipalité installe depuis plusieurs années des instances consultatives où siègent ces acteurs directement impliqués. Les comités de quartiers ont un rôle essentiel dans ces temps d'échange et de consultation. Partenaires privilégiés du construire ensemble, ils participent au dialogue avec la population et sont présents sur le terrain comme lors de réunions de travail.

Ces instances se nomment « Conseil consultatif du sport », « Conseil culturel consultatif », « Conseil de la vie nocturne » et sans oublier le dernier-né, le « Conseil municipal des Enfants ». Elles ont pour mission de débattre et d'émettre des avis, des conseils, des remarques aux élus. Ces instances peuvent faire l'objet d'une « saisine » (une demande d'avis) sur une question, à la demande des élus, mais elles peuvent également « s'autosaisir » sur un sujet. Ces instances restent évidemment indépendantes et libres de leurs avis.

LA PALLICE

Une offre adaptée aux nouveaux besoins

Face aux évolutions sociétales, aux enjeux de santé et d'environnement, la Ville de La Rochelle et l'Agglomération mènent des actions pour que chacun puisse se loger selon son âge, ses besoins et ses moyens.



Ces dix dernières années, la Ville de La Rochelle a dû faire face à une forte augmentation des prix de l'immobilier et à la progression des demandes de logements (*). Pour aider chacun à se loger selon ses besoins et ses ressources, différents types de mesures ont été prises. Le Programme Local de l'Habitat (PLH), par exemple, a permis d'augmenter la production de logements, en particulier ceux à prix encadrés. À l'occasion de sa révision fin 2022, de nouveaux objectifs ont été fixés. « Sur La Rochelle nous sommes ainsi passés de 700 à 850 logements à construire par an, dont 150 logements sociaux (contre 85 auparavant)

250

ménages bénéficient chaque année des aides de l'Agglomération dédiées aux primo-accédents (sous conditions de revenus)



et nous conservons la cible de 100 logements abordables produits chaque année », indique Marylise Fleuret-Pagnoux, vice-présidente de l'Agglomération en charge de l'équilibre social de l'habitat.

DES LOGEMENTS POUR TOUS

Pour atteindre ces objectifs, un pourcentage de logements sociaux et abordables est imposé dans les programmes privés de construction. La Communauté d'agglomération (CdA), quant à elle, consacre une enveloppe annuelle de 4 M€ en soutien à la production de logements sociaux. Autre mesure : la mise en œuvre du *Bail Réel Solidaire* rend l'accès à la propriété plus abordable. Avec ce dispositif, l'acquéreur ne paie que la construction et verse un loyer pour le terrain.

CONSTRUCTIONS DURABLES ET QUALITÉ DE VIE

Dans un contexte de réchauffement climatique, un autre enjeu est de rapprocher les logements des services, équipements et emplois pour limiter les déplacements en voiture et l'artificialisation des sols. Cela explique que les nouveaux programmes immobiliers sont prioritairement autorisés à La Rochelle et dans

les communes de la première couronne. Pour préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie des habitants, en amont des dépôts de permis de construire pour des programmes immobiliers, la Ville travaille avec les promoteurs. « Nous discutons de la typologie et du nombre de logements, de la qualité environnementale et architecturale, des enjeux de santé ou encore de la manière d'intégrer des services et commerces, afin de répondre précisément aux besoins de la population, tout en améliorant l'intégration environnementale des projets », indique Sylvain Dardenne, adjoint au maire délégué à l'urbanisme.

(*) liées notamment à la réduction du nombre de personnes par foyer.

CONTACT :

Pôle développement urbain de la CDA,
05 46 30 34 00

Élu.e.s référent.e.s : Marylise Fleuret-Pagnoux et Sylvain Dardenne

Photo de logements place de Montréal à La Pallice : J. Chauvet

DES SERVICES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

VILLENEUVE-LES-SALINES

Un programme au service des habitants

Le Programme de Renouvellement Urbain de Villeneuve-les-Salines agit sur tous les fronts pour améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du quartier.



Lancé en 2019, le Programme de Renouvellement Urbain (PRU) a permis une première grande réalisation, celle de l'école Lavoisier transformée en Cité de la Nature et des Sciences avec une réouverture au printemps 2024. À ce nouveau lieu d'éducation et d'apprentissage sont déjà venus s'ajouter : la création d'une microferme maraîchère d'insertion, « les Dunes fertiles » au sein du parc Condorcet ; la livraison des premières maisons en accession sociale à la propriété de l'Office public de l'habitat, à proximité de la Maison de Santé ; l'ouverture d'un parc canin de 2 250 m² avec des obstacles d'agilité et un espace enherbé ; la réhabilitation des écoles Barthélémy Profit et Condorcet ; le début de l'aménagement de la voie cyclable et piétonne rue Hérault de Séchelles.

DES ÉVOLUTIONS AU SERVICE DES HABITANTS

D'autres travaux de rénovation, de transformation et d'aménagement seront conduits jusqu'en 2030, comme la réhabilitation de l'ensemble dits des « 400 ». « Le PRU est une opportunité extraordinaire dont nous devons nous saisir pour dynamiser la vie de quartier, développer la proximité et créer de nouveaux espaces publics qui favorisent l'appropriation, le vivre ensemble et le pouvoir d'agir des

habitants. Les évolutions urbaines et architecturales doivent être au service des habitants et des transformations sociétales », explique Josée Brossard, conseillère municipale déléguée aux quartiers sud.



Une plus large ouverture sur le quartier et de nouveaux équipements (aires de jeux, espace polyvalent, bancs, tables, bains de soleil, fontaine...) doivent par exemple permettre de rendre le parc Condorcet plus attractif et y favoriser le lien social. Un nouveau cœur de quartier, place du 14 juillet, sera créé entre le mail des Salines, le parc Condorcet et la plaine Saint-Jean. Il s'organisera autour de la nouvelle place baptisée Michel Carmona encadrée par quatre îlots de construction abritant logements, équipements publics (pôle-multiservices, pôle culturel) et commerces.

CONTACT :

Mairie de proximité de Villeneuve-les-Salines, 05 46 44 16 58 | Élu(e) référente : Josée Brossard

Photo des onze nouveaux logements OPH à Villeneuve-les-Salines ; photo d'une piste cyclable aux Minimes : J. Chauvet et M. Vouzelaud

LES MINIMES, UN EXEMPLE DE QUARTIER DURABLE

Aux Minimes, dans la continuité de la résidence du Parc de la Francophonie, l'Office Public de l'Habitat (OPH) a lancé la construction d'une résidence de 132 logements étudiants et 58 logements pour jeunes actifs en avril 2024. La livraison est prévue pour septembre 2025. Pour ce projet, l'OPH est candidat au Label Biodiversity qui consiste en une prise en compte accrue de la biodiversité dans les projets immobiliers. Outre le soutien à la construction de logements, la Ville a réalisé des aménagements cyclables (rues Vaux de Foletier et du Docteur Planet, avenue du Lazaret...) au sein du quartier pour le relier au centre-ville. Un diagnostic est en cours pour identifier les forces et les besoins du quartier, afin de faire évoluer le projet en concertation avec les habitants.

“ 132 LOGEMENTS
ÉTUDIANTS ET 58 LOGEMENTS
POUR JEUNES ACTIFS
EN COURS DE
CONSTRUCTION ”



MIREUIL

Un quartier en transformation

Grâce au Programme de Renouvellement Urbain, le quartier de Mireuil s'est doté de nouveaux équipements de proximité, a réaménagé son espace public et réhabilité les logements.



Débuté en 2004, le PRU de Mireuil s'est achevé en 2018. La démolition de près de 300 logements vétustes a permis d'aérer le quartier, d'aménager les espaces publics et de construire de nouveaux équipements. En complément, plus de 1 000 logements ont été réhabilités et 800 ont été résidentialisés. « Depuis la fin du PRU, de nouveaux projets ont vu le jour afin d'améliorer encore la qualité de vie des habitants. Pour preuve, on voit l'arrivée de jeunes couples et de familles qui témoignent de l'attractivité du quartier », indique Tarik Azouagh, adjoint au maire, chargé du secteur de Mireuil, Saint-Maurice et des Hauts de Bel Air.

DES AMÉNAGEMENTS DE QUALITÉ

La Ville a ainsi choisi d'installer à Mireuil la ludothèque municipale et d'y construire ses nouvelles archives Olga de Saint-Affrique, ainsi que les réserves muséales. La place du Château d'eau a été réaménagée et dotée

de nouveaux équipements (parc canin, jardins aux pieds des immeubles, aire de jeux pour enfants, nouvel emplacement pour le marché). Les centres commerciaux ont été rénovés, l'Azimut a été agrandi et l'épicerie solidaire du CCAS y a ouvert ses portes. Une aire de Street Workout et un parcours sportif ont également été installés pour encourager et faciliter l'activité physique. Enfin, de nouvelles voies cyclables ont été réalisées pour rallier le centre-ville à vélo via les avenues Edmond Grasset et Général Leclerc.

“ 1 000 LOGEMENTS RÉHABILITÉS ”

CONTACT :

Mairie de proximité de Mireuil, 05 46 42 35 17
Élu référent : Tarik Azouagh

Photo de la nouvelle aire de basket 3x3 du parc Kennedy à Mireuil : M. Vouzelaud



PROMENADE DE PORT-NEUF, EMBLÈME DU QUARTIER

Proche de la mer et du centre-ville, bénéficiant de grands espaces, de commerces, de services et de structures associatives dynamiques, Port-Neuf possède de nombreux atouts. « Aujourd'hui, face à la montée des prix de l'immobilier, au vieillissement de sa population et à l'arrivée de jeunes ménages, l'offre de logements et d'équipements publics doit être adaptée. Des évolutions sont aussi nécessaires pour améliorer la qualité de vie », souligne Michel Raphael, conseiller municipal délégué au projet de quartier de Port-Neuf. Végétalisation des espaces libres pour créer des îlots de fraîcheur et favoriser la biodiversité, réaffirmation d'un centre de quartier, renforcement des liens avec le littoral, aménagements pour les modes de déplacement doux, construction de nouveaux logements en accession abordable à la propriété... toutes ces pistes de travail sont soumises à concertation pour définir, avec les habitants, les modalités concrètes de renouvellement urbain et social du quartier. Les premiers aménagements devraient porter sur la place Île de France qui sera rénovée pour être plus conviviale et végétalisée.

CONTACT :

Mairie de proximité de Laleu, La Pallice,
Port-Neuf, 05 46 42 66 80
Élu référent : Michel Raphael

Photo de la promenade Andrée Renouard de Port-Neuf : J. Chauvet

DES SERVICES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

CENTRE-VILLE

Un cœur de ville embelli

La Ville met en place des actions pour permettre aux Rochelais de vivre dans un cadre plus agréable.



L'Agglomération a mis en place un Programme d'intérêt général (PIG) destiné à inciter les propriétaires à réhabiliter leurs logements notamment pour les revenus les plus modestes. La société d'économie mixte (SEM) patrimoniale Citin, créée fin 2021, achète et gère des biens afin de diversifier l'offre commerciale en cœur de ville et y aménager des logements pour des familles à des prix modérés. « Le recours à une SEM permet de faire co-financer les réhabilitations par des investisseurs privés. Ce qui coûte moins cher aux contribuables », souligne Thibaut Guiraud, adjoint au maire chargé des ressources humaines et des finances et président de la SEM. La première intervention de Citin porte sur un ensemble immobilier d'environ 2000 m² situé entre

l'Hôtel de Ville et la place de la Caille. Il abritait auparavant des bureaux de la mairie de La Rochelle. Neuf logements y seront aménagés et loués à prix maîtrisés, en complément des espaces commerciaux et de bureaux. La livraison est prévue à la fin du 1^{er} trimestre 2026. À ces mesures en faveur du logement, s'ajoutent : la rénovation des rues, une place plus importante faite aux déplacements doux et des aides à la végétalisation des façades et des terrasses en partenariat avec les commerçants.

CONTACT :

Mairie de proximité du centre-ville,
05 46 51 11 08
Élu.e.s référent.e.s : Marie Nédellec,
Christophe Bertaud et Thibaut Guiraud

Photo rue de la Ferté : J. Chauvet

Prieuré-Lafond-Beauregard, un patrimoine mis à l'honneur

L'espace libéré par le déménagement du Centre de Formation des Apprentis (CFA) offre l'opportunité de repenser l'aménagement du quartier. Mené en concertation avec les habitants, les usagers et les professionnels, le projet doit permettre de révéler l'identité du quartier, en valorisant son patrimoine naturel (cours d'eau du Lafond et ses abords) et architectural (Château du Prieuré). Il vise aussi à créer un véritable centre de quartier, grâce à la construction de nouveaux logements et à l'implantation de commerces, services et équipements. Des espaces publics seront aménagés et la place de la voiture sera limitée pour donner plus d'espaces pour les modes de

déplacement actifs (vélo et marche à pied). « Nous souhaitons recréer une véritable vie de quartier avec des commerces, des services de santé, une nouvelle salle de proximité... autour d'un patrimoine remis en valeur », résume Pascal Sabourin, référent de quartier.

CONTACT :

Mairie de proximité du centre-ville,
05 46 51 11 12
Pôle développement urbain de la CDA,
05 46 30 34 00
Élu.e.s référent.e.s : Katherine Chipoff pour la
CDA, Christophe Bertaud et Olivier Prentout
pour la Ville



JOFFRE-ROMPSAY, UN NOUVEAU QUARTIER D'HABITATION DANS UNE NATURE VALORISÉE

Le quartier Joffre-Rompsay a entamé sa transformation en 2022. Porté par la Communauté d'Agglomération et la Ville de La Rochelle, ce projet doit permettre de développer l'offre de logements, de commerces et équipements, dans un nouveau cadre de vie plus agréable. Environ 1 200 logements sociaux, intermédiaires et à prix libres, y seront construits. Tous bénéficieront de balcons, terrasses ou loggias et d'espaces communs paysagers. En phase avec l'objectif « zéro carbone » du territoire, sont prévus des espaces verts et des jardins partagés, l'aménagement de parcs sur les berges du canal de Rompsay et la reconfiguration des rues pour un meilleur partage de l'espace entre les piétons, les vélos, les voitures et le stationnement. Les voiries sont progressivement remodelées avec des trottoirs plus confortables favorisant la marche à pied, des bancs sous les arbres et des voies cyclables sécurisées et connectées au reste du réseau. Le projet comprend également l'extension du réseau de chaleur urbain, tout le long du canal, pour alimenter en chauffage une partie des futurs logements du quartier et les deux lycées professionnels (Doriole et Rompsay).

CONTACT :

Mairie de proximité du centre-ville,
05 46 51 11 12
Pôle développement urbain de la CDA,
05 46 30 34 00
Élu.e.s référent.e.s : Katherine Chipoff pour
la CDA, Christophe Bertaud, Olivier Prentout
et Sylvain Dardenne pour la Ville

Esquisse : HDZ

LOGEMENT

Accompagner tous les Rochelais

La Ville développe des mesures afin d'encadrer la politique de l'habitat, diversifier l'offre et l'adapter aux besoins de toutes les catégories de populations.

LOGER LES ÉTUDIANTS,
UNE PRIORITÉ

Un important travail a été mené avec les acteurs sociaux, de l'enseignement supérieur et du logement pour accroître quantitativement l'offre étudiante. À côté de l'extension et de la construction de nouvelles résidences en partenariat avec le CROUS, l'Arhpej (Association rochelaise d'hébergement pour les étudiants et les jeunes) et l'Office Public de l'Habitat (OPH), les offres de locations intergénérationnelles et solidaires sont encouragées. « L'Arhpej gère plus de 640 logements dédiés aux jeunes et aux étudiants dont un parc existant, propriété de l'OPH, et exploitera 190 logements dans le prolongement du Parc de la Francophonie pour la rentrée 2025 », explique Martine Madelaine, adjointe au maire, chargée de l'enfance, de la jeunesse et des affaires périscolaires et Présidente de l'Arhpej. La régulation des meublés touristiques permet aussi de réorienter une partie de ces logements vers de la location étudiante.



Une rubrique spécifique a été créée sur le site internet de l'agglomération à l'adresse « logementetudiant.agglo-larochelle.fr ».

CONTACT :

ARHPEJ : 05 46 45 95 00 - OPH : 05 46 00 49 94
Élues référentes : Martine Madelaine et
Marylise Fleuret-Pagnoux

Photo du Technoforum : P. Meunié

LUTTER CONTRE
L'HABITAT INDIGNE

Pour accompagner les locataires de logements dont l'état de dégradation est susceptible de porter atteinte à leur santé (moisissures, absence de ventilation, etc.) ou à leur sécurité (risques électriques, etc.), la Ville peut effectuer des visites du logement concerné et intervenir auprès des propriétaires pour qu'ils remédient aux problèmes constatés. Depuis 2014, plus de 450 logements ont été visités dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne. Plus d'informations sur <https://histologe.beta.gouv.fr/>

CONTACT :

Direction Santé Publique et Accessibilité,
05 46 51 51 42
Élue référente : Delphine Charier

13 800

logements sociaux à La Rochelle,
soit un quart de l'ensemble
des logements de la ville

FACILITER LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE

Ouverte en juin 2021, la Plateforme Rochelaise de Rénovation Énergétique (PPRE) est un espace de conseils destiné aux propriétaires, locataires et bailleurs pour les accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique. Elle doit permettre de réduire de 15 % la consommation d'énergie du parc résidentiel privé grâce à la rénovation de 45 000 logements au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation), d'ici à 2040. En 2023, 1 969 personnes ont été conseillées par la PPRE dont 495 se sont engagées dans la réalisation d'un projet de rénovation énergétique.

CONTACT :

Plateforme Rochelaise de Rénovation
Énergétique, 05 46 30 37 73
Élu référent : Gérard Blanchard

RÉGULER LES LOCATIONS
DE COURTE DURÉE

L'expansion des meublés de tourisme a des conséquences sur le manque de logement destiné aux habitants. Ce phénomène croissant a un impact sur le marché locatif : augmentation du prix du foncier, majoration des loyers, etc. Après l'adoption d'un premier règlement en 2019, le Conseil communautaire a délibéré, à deux reprises, afin d'adopter un nouveau règlement. Attaqués en référé, ceux-ci sont suspendus dans l'attente d'un jugement sur le fond. « Nous n'avons cessé d'interpeller le gouvernement et les parlementaires pour faire évoluer la législation. Il est urgent et nécessaire de nous donner les moyens d'agir sur notre territoire », souligne Marie Nédellec, adjointe au maire, en charge des meublés de tourisme.

CONTACT :

Direction Commerce et Attractivité Locale
Élue référente : Marie Nédellec

Photo de touristes sur le Vieux-Port : J. Chauvet

DES SERVICES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

PROJETS À VENIR

Quelles actions pour demain ?

NOUVEAU CENTRE SOCIAL CHRISTIANE FAURE

Le futur Centre social et culturel Christiane Faure, renommé « Fabrique du lien social », va ouvrir ses portes à l'été 2025. D'allure très contemporaine, ce bâtiment de 2 250 m², avec 950 m² d'espaces extérieurs attenants, regroupera toutes les activités du centre social actuellement disséminées sur plusieurs sites, comme le centre de loisirs Le Noroît dont les locaux sont devenus trop petits et vétustes, le multi-accueil *Il était un petit navire*, ou encore l'accueil périscolaire Massiou. Adapté pour accueillir les jeunes enfants comme les personnes du troisième âge, ce nouvel espace de rencontres et d'échanges favorisera la mixité.

« Nous voulons faire de La Rochelle, une ville où il fait bon vivre, une ville solidaire et inclusive au quotidien. Chaque action, chaque projet proposé aux Rochelais reflète également notre ambition de transformer



les espaces de vie urbains de telle façon que les habitants puissent y vivre ensemble, heureux et épanouis, et cela quel que soit l'âge et quelle que soit la situation des personnes concernées », indique El Abbès Sebbar, adjoint au maire en charge des centres sociaux.

PARC EXPO, UN NOUVEAU QUARTIER À CO-CONSTRUIRE

Le terrain de 7 hectares auparavant occupé par le parc des expositions a vocation à être entièrement réaménagé pour créer un trait d'union entre le quartier de Villeneuve-les-Salines et le centre-ville. Logements, espaces publics et naturels, équipements, voies d'accès... Objectif : faire émerger un nouveau lieu de vie répondant aux besoins des habitants et aux enjeux du territoire : santé, environnement... La concertation avec la population sera lancée d'ici la fin de l'année 2024.



SITE DE LA CASERNE DES POMPIERS DE MIREUIL

Enfin, les pompiers du quartier ouest de La Rochelle vont pouvoir bénéficier d'un nouvel équipement. À Mireuil, le terrain libéré par le déménagement du centre d'incendie et de secours à Lagord offrira l'opportunité de repenser l'aménagement de cette partie du quartier. Logements, équipements, aménagements urbains, place de la nature... Rendez-vous prochainement pour la suite du projet.

« DESSINE-MOI NORMANDIN »

Au printemps, des consultations se sont tenues autour du projet à venir sur le pont de Tasdon. Construit en 1912 pour franchir les voies ferrées à l'extrémité de la rue Normandin, il a dû être fermé à la circulation automobile en novembre 2023 en raison de sa vétusté. En mai dernier, la Ville a consulté les habitants sur les améliorations à apporter aux aménagements provisoires mis en place autour du pont et sur les modes de déplacement futurs à organiser sur le secteur. À partir de l'automne 2024, une concertation sera engagée avec les habitants, commerçants et usagers de l'école pour réfléchir aux nouveaux aménagements à réaliser rue Normandin.



REQUALIFICATION DU MARCHÉ CENTRAL

La Ville de La Rochelle a entamé, depuis plusieurs mois, des études pour réhabiliter le marché central : rénovation des halles et requalification du parvis. Les études sont en cours pour rénover ce bâtiment qui fêtera ses 200 ans en 2036. Les premiers travaux démarreront en 2027.

■ Esquisse du centre social Christiane Faure : FGA

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

ÉDUCATION

Agir pour l'école de demain

La Ville a engagé un plan d'actions sur plusieurs années afin d'améliorer le bien-être des enfants dans les écoles, que ce soit au sein des classes ou dans les cours de récréation.



L'arrivée de nouveaux foyers en continue depuis 2013 entraîne une augmentation du nombre d'enfants. Ainsi, depuis 2017, La Rochelle a ouvert 48 nouvelles classes, 28 pour le dédoublement, 15 pour la hausse d'effectif et 5 pour le plafonnement des effectifs. En 2022, la ville accueillait déjà plus de 5 000 écoliers de 3 à 11 ans. En 2023, les 38 écoles publiques rochelaises ont réparti 5 246 élèves dans 273 classes.

AMÉLIORER LE « CONFORT D'ÉTÉ »

Dans les années 50, pour gagner en luminosité, les écoles de la ville ont été conçues avec des salles de classe exposées au sud et des couloirs au nord. « Afin de s'adapter au changement climatique et de limiter les fortes chaleurs dans les bâtiments scolaires, la Ville a engagé un plan d'actions. Ce calendrier de travaux a été pensé sur une vingtaine d'années. Nous avons l'ambition de le réduire à 10 ans », précise Marielle Jay, adjointe au maire en charge de l'éducation et des affaires scolaires.

Dans les écoles, la réhabilitation se traduit par : de nouvelles menuiseries, des protections solaires, l'isolation thermique des enveloppes, une ventilation nocturne et naturelle, la création de toitures végétalisées, la pose de revêtements réfléchissants blancs sur les toits terrasses, ou encore la désimperméabilisation des cours d'école. Des opérations ont été menées en 2024 à Descartes (rénovation thermique - 1,2M€), Beuregard et Louis Guillet (extensions,

1,4M€). Dès 2025, d'importants travaux seront aussi engagés à Paul Doumer (mise aux normes et extension, 9M€). En 10 ans, l'enveloppe budgétaire destinée aux travaux des écoles a donc été multipliée par 6, portant ce budget à 22 M€ (hors opérations Lavoisier).

« Nous apportons une attention toute particulière au patrimoine scolaire. Isolation, qualité de l'air intérieur, confort, acoustique, efficacité énergétique, nous choisissons toutes les solutions innovantes pour améliorer le confort, éviter d'avoir recours aux énergies carbonées et permettre les meilleures conditions d'apprentissage. Nos écoles doivent être exemplaires et avec l'appui du personnel éducatif permettre à nos petits Rochelais de devenir de futurs citoyens responsables, soucieux de préserver leur environnement et leur santé », explique Dominique Guégo, adjoint au maire en charge de la Transition énergétique.

La Ville s'est également dotée d'un Projet Éducatif de Territoire 2024-2027 qui définit l'organisation de la semaine scolaire à l'échelle de la commune, ainsi que les objectifs et les modalités d'organisation des temps d'accueil autour de l'école.

CONTACT :

Direction de l'Éducation, 05 46 51 14 87
Élu.e.s référent.e.s : Marielle Jay et
Dominique Guégo

Photo de la cour d'école Lavoisier : J. Chauvet

VÉGÉTALISER
ET OMBRAGER

Dans les écoles, chaque programme d'aménagement s'accompagne d'un projet de végétalisation. L'objectif est triple : créer des environnements favorables à l'épanouissement des enfants, affronter les fortes chaleurs, laisser s'infiltrer les eaux pluviales. Depuis 2020, les cours de 5 écoles (La Genette, Descartes, Louis Guillet, Pierre Loti et Lavoisier) ont été désimperméabilisées et végétalisées avec la création d'îlots de fraîcheurs. En 2021, les écoliers du quartier de Laleu ont créé un bois, le bois Lalala, en plantant plus de 1 000 arbres. Celui-ci est aujourd'hui dédié, en partie, aux activités scolaires de plein air.

Depuis 2020, **5** cours d'écoles
et **1** crèche ont été désimperméabilisées

INTÉGRER LA NATURE DANS L'ÉCOLE

L'ensemble des groupes scolaires se tourne donc vers des solutions passives. Livrée en mai dernier, La Cité de la Nature et des Sciences Lavoisier est une construction innovante et de haute qualité environnementale. Centrés sur la relation à la nature, son groupe scolaire et son centre de loisirs ont un accès direct à un ponton donnant sur le lac, permettant l'observation de la faune et de la flore. Les deux autres écoles du quartier, Barthélémy Profit et Concorcet, feront également l'objet de travaux.



CONTACT :

Direction du Patrimoine Bâti, 05 46 51 51 51
Élu référent : Dominique Guégo

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

BIEN-ÊTRE

Cultive ta santé !

Chaque année, des actions en lien avec l'activité physique, le bien-être et la santé, sont renouvelées dans les quartiers.

Le dispositif « Bouger, grandir à Villeneuve-les-Salines » propose des activités physiques aux habitants du quartier. Il répond notamment à la sédentarisation des jeunes enfants (7/8 ans) et au risque d'obésité. Tous les mardis, de 17h à 18h, ils sont une dizaine à sauter, marcher, courir, dans la salle municipale située avenue Billaud de Varenne. Les animateurs territoriaux accompagnent et encouragent les enfants à travers différentes activités. Ils découvrent ainsi le plaisir de bouger, de se challenger. Les apprentissages sont nombreux : respecter une consigne, tenir son attention, être en lien avec le groupe.

Le programme d'éducation « 1,2,3 santé » navigue lui aussi dans les écoles élémentaires depuis 2019. Ses ateliers ludiques font appel à des experts aux profils variés et permettent d'aborder des sujets en lien avec le projet pédagogique de l'enseignant. Les émotions, la vie affective, l'usage des

écrans, etc., sont des thématiques fortement sollicitées. En 2023/2024, 132 classes ont bénéficié du dispositif, soit 2 613 enfants et les adultes qui les entourent.

« La Ville joue un rôle important dans l'accueil, le bien-être et le développement de chaque enfant. Chaque année, des efforts sont menés pour améliorer, diversifier et élargir l'offre faite aux parents. En 2024, on dénombre 457 places en crèche dont 294 municipales.

De plus, en 2022, la crèche des Minimes a été labellisée Ecolo-crèche », précise Jamila Mâameri-Boyeldieu, conseillère municipale déléguée à la petite enfance.

CONTACT :

Direction de l'Éducation, 05 46 51 14 87
Direction Santé Publique et Accessibilité,
05 46 51 51 42
Direction des Sports et du Nautisme
Élues référentes : Delphine Charier, Jamila
Mâameri-Boyeldieu et Catherine Léonidas

ÉDUCER L'ESPRIT ET LE PALAIS

Depuis 2014, l'alimentation durable et locale est encouragée dans les 27 restaurants scolaires de la Ville dont 3 au sein des crèches municipales. Une éducation alimentaire qui passe par le choix de producteurs locaux, de produits bio (35%) et labellisés (50%), mais aussi par la saisonnalité des produits. Depuis 2022, six repas végétariens sont au menu par mois et de nombreuses actions pédagogiques sont portées par les équipes de la pause méridienne pour encourager les comportements écoresponsables : réservation des repas en ligne via le Portail Familles, campagnes de pesées pour évaluer les déchets, amélioration continue des recettes en fonction de l'appréciation des enfants, etc. En 6 ans, les déchets concernant le pain ont été réduits de 81% !

« Dans le cadre du projet alimentaire de territoire, notre objectif est d'intégrer plus de produits bio et de favoriser les circuits courts. Aujourd'hui, nous dépassons les 20 % prescrits par la loi EGAlim* », explique Mathilde Roussel, conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire.

CONTACT :

Direction de l'Éducation, 05 46 51 14 87
Élue référente : Mathilde Roussel



35 % de produits bio dans les cantines
et **50 %** issus de l'agriculture biologique



Photo des agents de la restauration scolaire de l'école
Massiou : J. Chauvet

FORMER LES CITOYENS
DE DEMAIN

Depuis 2022, les jeunes élu.e.s du Conseil Municipal des Enfants ont mis en œuvre un bon nombre d'opérations citoyennes dans la ville.



9 opérations citoyennes portées par les enfants
du Conseil Municipal depuis sa création,

5 nouveaux projets avant fin 2024

Les élèves de la Commission Environnement ont composé un menu équilibré en tenant compte des besoins nutritionnels et goûts des enfants mis à la carte dans 6 écoles de la ville. Ils travaillent également sur un projet de nichoirs dans les jardins publics avec la LPO* et sur la mise en place de parcs canins. De son côté, la Commission Vivre Ensemble a le projet fou d'organiser des Francofolies pour les enfants. Ceux-ci souhaitent également passer du temps avec les personnes âgées de l'EHPAD du Champ de Mars afin de les accompagner, voire initier, sur les nouvelles technologies. Ils sont également à pied d'œuvre pour réaliser une fresque mettant en avant les Droits de l'Homme en partenariat avec le musée du Nouveau Monde. Enfin, chaque mercredi du mois de juin, ils se sont rendus dans différentes crèches avec l'objectif de découvrir les métiers de la Petite Enfance.

* Ligue pour la protection des oiseaux

CONTACT :

Direction Citoyenneté, Territoires et Vie
Associative, 05 46 51 53 03
Élue référente : Eugénie Tête-noire

Photo du Conseil Municipal des Enfants : J. Chauvet

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

ACTIVITÉS POUR TOUS

Bouger, explorer et s'épanouir

Dès le plus jeune âge, les enfants peuvent s'initier à un grand nombre d'activités sportives et culturelles, à l'école mais aussi hors du temps scolaire. Ils ont également la possibilité de s'initier, de façon ludique, au développement durable et à la découverte de la vie animale et végétale.



D'octobre à mai, ça bouge avec *Les mercredis sport* ! Les enfants de maternelle et d'élémentaire peuvent avoir accès à une activité de façon régulière. Sports collectifs, sports de raquette et natation leur sont proposés pour seulement 12 € à l'année. Favoriser le bien-être de l'enfant est aussi l'objectif des *Plans mercredis* où l'activité en accueil périscolaire se veut riche et diversifié.

Dans les centres de loisirs de Mireuil, Laleu, La Pallice, Villeneuve-les-Salines, St Eloi et Beauregard, le dispositif *Move and play* encourage lui aussi la découverte sportive à travers des jeux de groupe, des ateliers variés et des sorties en plein air.



L'aventure continue avec L'école des sports qui est ouverte tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis après la classe aux enfants de CE1 à CM2. Dans les écoles ou les équipements municipaux, les éducateurs sportifs animent des séances d'initiation multisports gratuites. De plus, toute l'année, des programmes sont mis en place pour acquérir le « savoir nager » et le « savoir rouler ».

Enfin, le dispositif *Été quartier* propose des temps festifs et de partages pour tous, notamment à ceux qui ne partent pas en vacances. De nombreux enfants ont pu ainsi bénéficier d'activités au sein de leur secteur.

Du côté de la culture, les P[art]cours artistiques affichent un franc succès. Accompagné par des artistes sur plusieurs mois, le dispositif permet d'expérimenter des domaines aussi variés que la danse, la musique, le cinéma, le théâtre, etc. De nouvelles résidences et collaborations verront le jour pour la saison culturelle 2024/2025.

Dès le mois de septembre, Le Carré Amelot et les enfants du centre social de Villeneuve-les-Salines découvriront les étapes du dispositif de création d'un spectacle intitulé *Habiter les Nuits*. Quand le documentaire se frotte aux arts numériques, cela donne une création jeune public originale et magique !

CONTACT :

Direction des Sports et du Nautisme,
05 46 51 51 25
Direction de la Culture et du Patrimoine,
05 46 51 51 74
Direction de l'Éducation,
05 46 51 14 87
Élues référentes : Catherine Léonidas,
Catherine Benguigui et Martine Madeleine

Photo P[art]cours artistiques ; Photo de la Maison des Enfants et de la Nature : J. Chauvet et F. Leucat

LE RELAIS NATURE,
UNE « ÉCOLE VERTE »

Le Relais Nature de La Moulinette, structure municipale d'éducation à l'environnement, accueille chaque année environ 2 500 élèves et enfants des centres de loisirs pour sensibiliser et éduquer à l'environnement. Le Relais Nature organise aussi des séjours de vacances au grand air, en avril et juillet, et propose des activités autour de la nature. Rendez-vous les 21 et 22 septembre pour les portes ouvertes.



Plus de **2 500**
enfants accueillis chaque
année au Relais Nature
de la Moulinette

MAISON DES ENFANTS
ET DE LA NATURE

En 2018, une résidence a été léguée à la Ville. Celle-ci est devenue un lieu d'éducation à l'environnement pour les enfants rochelais. Ce nouveau lieu d'apprentissage est ouvert aux enfants des accueils de loisirs municipaux et associatifs, de 3 à 11 ans.



FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

PROJETS À VENIR

Quelles actions pour demain ?

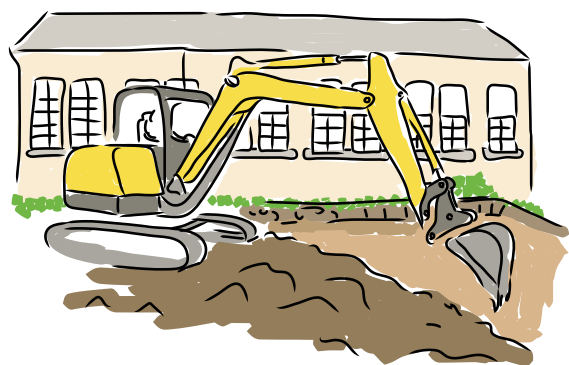
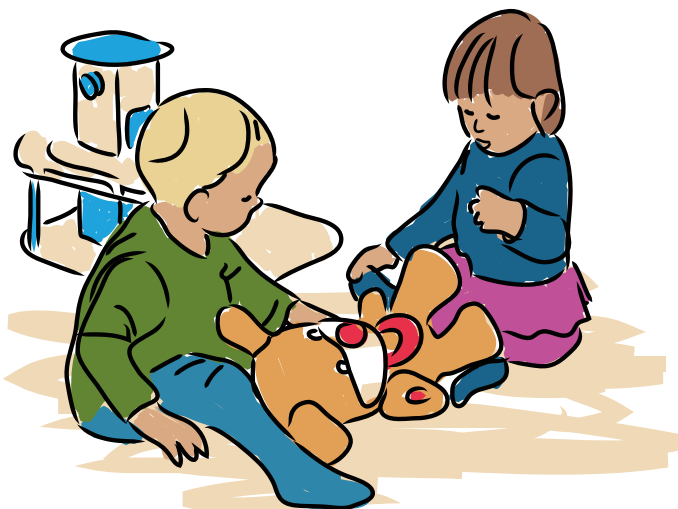
UN NOUVEAU RELAIS PETITE ENFANCE

La Ville de La Rochelle, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, va ouvrir un 3^{ème} Relais Petite Enfance dédié aux assistantes maternelles et aux familles. Ce lieu de découverte et d'échange, ouvrira ses portes en janvier 2025, à côté de la piscine Lucien Maylin.

Au sein de ce Relais (RPE) :

- > Les professionnel(le)s petite enfance auront la possibilité d'accompagner les jeunes enfants à des ateliers pédagogiques et d'échanger sur leurs expériences ;
- > Les tout-petits découvriront des expériences variées favorisant leur développement ;
- > Les parents et futurs parents obtiendront des informations sur les modes d'accueil, ainsi que les espaces ludiques destinés aux parents et aux jeunes enfants ;
- > Les parents-employeurs et les assistantes maternelles recevront des informations administratives et juridiques.

Le Relais Petite Enfance est avant tout un lieu incontournable de soutien, de rencontres et d'informations, pour les parents et les professionnels de l'accueil à domicile.



LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES CONTINUENT

Chaque année, plusieurs écoles font l'objet de travaux conséquents permettant d'améliorer le quotidien des élèves et des équipes éducatives. Parmi les chantiers à venir, on notera cette année la pose de la première pierre pour les travaux de rénovation de l'école Paul Doumer, en septembre 2025, ou encore l'extension de la maternelle à l'école Louis Guillet (maternelle).

LA CITÉ ÉDUCATIVE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Le label Cité éducative, démarche contractualisée entre l'État, l'Éducation nationale et la Ville s'appuie sur tous les temps de vie de l'enfant et du jeune. Il renforce son accompagnement de leur naissance à leur insertion professionnelle. Il s'agit d'une méthode pour coordonner les initiatives existantes et innover. Dans le quartier de Mireuil, depuis deux ans, ce sont ainsi de nombreux projets qui ont vu le jour, engageant les familles, les enfants, les acteurs socio-éducatifs du

BIENTÔT, UNE LÉGUMERIE !

Près de 4 200 repas sont servis chaque jour, cuisinés au plus près des enfants, avec 50 % de produits durables et de qualité labellisée, et 35 % d'aliments bio. Un projet de magasin central avec une légumerie permettra bientôt d'offrir un service de restauration scolaire cohérent avec le Programme Alimentaire de Territoire.



quartier, les écoles, le collège, etc. Plus de 60 projets ont été soutenus en 2023, comme la lutte contre l'absentéisme au collège, la prévention santé jeunesse, la prévention égalité fille/garçon, etc.

L'extension attendue du dispositif aux quartiers de Villeneuve-les-Salines et Port-Neuf devrait permettre de renforcer cette dynamique très positive, en faveur de la jeunesse, de l'éducation et de la citoyenneté.

SANTÉ

Bien-être et qualité de vie en priorité

Prévention, accès aux soins et sensibilisation permettent à chacun de prendre soin de sa santé et de vivre dans un environnement sain.



En collaboration avec ses partenaires, la Ville de La Rochelle a signé le Contrat Local de Santé et met en place de nombreuses actions pour renforcer la prévention et l'accès aux soins. Parmi elles, ATMO Nouvelle-Aquitaine surveille quotidiennement la qualité de l'air extérieur sur le territoire rochelais. La qualité de l'air intérieur fait aussi l'objet d'une surveillance particulière dans les écoles et les crèches.

“ CHAQUE ANNÉE, PLUS DE 2 000 JEUNES SONT SENSIBILISÉS GRÂCE À L'ÉQUIPE VEILLE SUR TES AMIS. ”

Des actions de prévention menées par l'équipe *Veille sur tes amis*, lors des évènements rochelais, permettent de sensibiliser les jeunes pour la réduction des risques en milieu festif.

LA SANTÉ POUR TOUS

Le centre municipal de vaccinations dispense gratuitement les vaccins recommandés et participe aux actions de prévention sur

le territoire. En 2023, 2760 vaccins ont été réalisés. Enfin, durant Octobre Rose, la Ville s'engage aux côtés des associations et de ses partenaires, à informer, dialoguer et mobiliser la population à ce sujet.



“ EN 2022-2023, 5 608 FEMMES ONT PARTICIPÉ AU DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN. ”

Inscrite par ailleurs dans une démarche en faveur d'un environnement sain, la Ville s'est dotée d'un Pollinarium sentinelle pour prévenir les allergies et a révisé son plan de prévention du bruit dans l'environnement. Pour sensibiliser les fumeurs et protéger les plus jeunes du tabagisme passif, La Rochelle a développé des espaces sans tabac dans plusieurs espaces publics, notamment sur les plages rochelaises, aux abords des écoles, des crèches ou encore dans certains parcs et jardins.

« Ville-santé de l'Organisation Mondiale de la Santé, ville active du Programme National Nutrition Santé, La Rochelle est signataire, avec une cinquantaine de partenaires locaux, du Contrat Local de Santé qui s'applique à renforcer la prévention, l'accès aux soins et à promouvoir la santé de l'ensemble de la population de l'agglomération rochelaise » précise Delphine Charier, conseillère municipale déléguée à la Santé Publique de la Ville.



99

défibrillateurs installés dans les lieux publics

APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT

Chaque année, depuis 2022, ce sont plus de 150 Rochelais qui suivent, gratuitement, des sessions de sensibilisation pour intervenir en cas d'accident. Ces séances permettent aux habitants volontaires d'acquiescer les bons réflexes.

Cette année, l'opération est ouverte à l'ensemble des habitants de l'Agglomération. Depuis le 1^{er} janvier 2024, près de 500 personnes ont été sensibilisées aux gestes qui sauvent.

Réservations : larochelle.fr

Retrouvez la liste des défibrillateurs en scannant le Qr code :



PRÉVENTION ET PRÉSERVATION DE LA SANTÉ MENTALE

La santé mentale est un véritable enjeu de santé publique, en particulier depuis la crise sanitaire. Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de la Ville de La Rochelle est une instance de concertation, présidée par un élu du territoire, regroupant de nombreux acteurs qui se mobilisent pour développer des actions d'information, de sensibilisation, d'accès aux soins, de formation... Le CLSM est labellisé depuis 2018 par l'Agence Régionale de Santé. Il organise chaque année les semaines d'information sur la santé mentale (SISM), évènement national créé en 1990 pour promouvoir la santé mentale de toute la population.

En 2024, les SISM se dérouleront du 7 au 20 octobre 2024 avec l'organisation d'un temps fort le mardi 8 octobre à l'Espace Encan. Toutes les infos sur larochelle.fr.

CONTACT :

Direction Santé Publique et Accessibilité,
05 46 51 51 42
Élue référente : Delphine Charier

Photo de l'équipe Santé Prévention de la Ville de La Rochelle : J. Chauvet

MÉDIATION SANTÉ

En 2019, à Port-Neuf, un dispositif de médiation santé a été expérimenté, avant d'être ensuite élargi à partir de 2021 aux quartiers de Villeneuve-les-Salines et Mireuil.

Deux médiatrices santé sont mobilisées aux côtés des partenaires des quartiers et des habitants pour permettre aux personnes en situation de fragilité de renouer avec les soins, avec l'aide des professionnels de santé du territoire.

Ainsi plus de 173 personnes ont pu être accompagnées depuis janvier 2023.

PRENDRE SOIN DE TOUS LES ROCHELAIS

SOCIAL

Un accompagnement tout au long de la vie

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et ses partenaires accompagnent les habitants à tous les âges de la vie.

Dès le plus jeune âge, plus de 1 200 places d'accueil en crèche sont proposées aux familles. Grâce à la tarification solidaire dans les cantines, ce sont 900 enfants qui bénéficient d'un repas à moins d'1 euro, soit un enfant sur 4. Dans les quartiers prioritaires, les enfants et adolescents en difficulté disposent d'un accompagnement éducatif personnalisé assuré par le CCAS.

AIDER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉS D'INSERTION

A l'âge adulte, les habitants éloignés de l'emploi peuvent bénéficier d'un accompagnement pour lever les freins sociaux, trouver du travail ou une formation. De plus, un camion sillonne les quartiers prioritaires afin d'aider les habitants à faire valoir leurs droits sociaux. Enfin, la construction de logements à prix abordables par l'Office Public de l'Habitat aide les personnes aux revenus modestes et les classes moyennes à se loger.

LE CCAS AU SERVICE DES AÎNÉS

Quand arrive le grand âge, le CCAS accompagne ceux qui souhaitent rester chez eux. Le service d'Aide et de Soins à

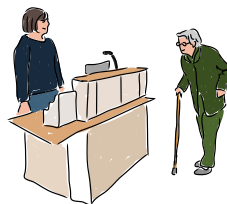
Domicile propose des soins infirmiers, du ménage, des toilettes médicalisées ou encore une aide aux repas. Lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, les Rochelaises et Rochelais peuvent être accueillis dans l'un des 7 établissements du CCAS dédiés à l'hébergement pour personnes âgées. Pour maintenir le lien social, de multiples activités sont proposées aux habitants de plus de 60 ans et aux proches aidants. L'une d'entre elles, *A vélo sans âge*, a organisé plus d'une centaine de sorties en triporteur depuis mars 2023.

“ LA SEMAINE BLEUE PROPOSE, DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE, DES ACTIVITÉS AUX AÎNÉS DE LA VILLE. ”

« Le CCAS propose un guichet unique d'information et d'orientation en direction des séniors et de leurs familles, et une offre de service globale : aide à domicile, hébergements des personnes dépendantes, soutien aux aidants, actions de lutte contre l'isolement, etc. », précise Danièle Carlier-Misrahi, conseillère municipale déléguée en charge de l'Action sociale et de la cohésion sociale.

quotidien dans la rue, chez soi ou dans nos démarches en ligne » souligne Gwendoline Nevers, conseillère municipale en charge du handicap et de l'accessibilité.

976 usagers accueillis par le Point Info Handicap en 2023



L'AIDE DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Ouvert en 2019 à Mireuil, une épicerie solidaire propose des denrées alimentaires, des produits d'hygiène et autres, à des prix préférentiels, à destination des personnes rencontrant des difficultés de vie. Seuls des bénéficiaires identifiés peuvent y faire leurs courses pendant une période donnée. En 2024, 176 foyers ont pu profiter de cette structure.

DES ESPACES FRANCE SERVICES POUR FACILITER LES DÉMARCHES

Labellisées *espace France services*, les mairies de proximité de Mireuil et Villeneuve-les-Salines proposent un accompagnement pour faciliter les principales démarches administratives du quotidien.

Renseignements dans vos mairies de proximité.



Près de **5 500** accompagnements effectués par les «Espaces France Service» chaque année

HÉBERGEMENT POUR LES PLUS VULNÉRABLES

Une quinzaine de logements sont destinés aux personnes victimes de violence, en situation de précarité, en rupture de parcours, etc. Les résidents sont toujours accompagnés par des travailleurs sociaux. « La lutte contre les précarités et l'isolement passe par un repérage des plus vulnérables pour identifier précisément les besoins, orienter et assurer un accueil personnalisé. Le déploiement des dispositifs d'accueil au plus près des habitants et l'identification des besoins des personnes âgées et isolées en sont les principaux exemples », précise Chantal Murat, conseillère municipale déléguée en charge de la lutte contre les précarités et l'isolement.

CONTACT:

CCAS : 05 46 35 21 00
Direction Santé Publique et Accessibilité, 05 46 51 51 42
Élues référentes : Danièle Carlier-Misrahi, Chantal Murat et Gwendoline Nevers

CONVIVIALITÉ

Se retrouver, pilier du « vivre ensemble »

Favorisant le dynamisme du territoire rochelais, les fêtes populaires de quartier ainsi que les nombreuses structures associatives participent à la qualité de vie des habitants.



Organisées chaque année dans plusieurs quartiers rochelais, les fêtes et animations populaires sont autant d'occasions de tisser des liens et de partager des moments conviviaux. Avec plus d'un demi-siècle d'existence, la fête de la Saint-Jean de Villeneuve-les-Salines semble faire partie du patrimoine populaire de notre cité maritime. A Port-Neuf, où la fête de quartier a vu le jour en 2019 sous l'impulsion notamment du centre social local, concerts et animations familiales ne donnent qu'une envie : y participer. Même principe pour la Fête des 3 quartiers (Mireuil, Saint-Maurice, les Hauts de Bel Air) qui réunit tous les ans les amateurs du « vivre ensemble ». Mis sur pied par l'association Vlaleubal avec la participation de la Ville, le bal annuel de Laleu invite chaque été des centaines, voire des milliers de personnes à venir danser et chanter.

Rendez-vous culturels autant que ludiques, les soirées estivales du dispositif La Rochelle à la belle étoile ajoutent au « bien vivre ensemble ». Depuis deux ans, les

Dimancheries offrent de leur côté plusieurs soirées électroniques à la jeunesse rochelaise. Cerise sur le gâteau : dans le cadre de la Fête de la musique 2024, la Ville de La Rochelle a organisé pour la première fois une scène électro avec des artistes 100 % rochelais.



Des fêtes et animations organisées chaque année dans les quartiers

CONTACT :

Infos auprès de vos mairies de proximité
Élu.e.s référent.e.s : *Christophe Bertaud, Tarik Azouagh, Sylvain Dardenne, Josée Brossard, Céline Jacob, Danièle Carlier-Misrahi, Marylise Fleuret-Pagnoux et Michel Raphel*

Photo de la fête de la Saint-Jean à Villeneuve-les-Salines : P. Meunié

LE BÉNÉVOLAT ASSOCIATIF

Les associations sont essentielles à la vie de notre cité maritime. En donnant de leur temps et en mettant leur énergie au service des autres, les bénévoles qui les composent sont autant d'acteurs s'appliquant à améliorer le quotidien des Rochelais. Malgré cela, certaines associations peinent à trouver un nouveau souffle, à conserver leurs bénévoles ou à en trouver de nouveaux. Aussi, avec le triple objectif de favoriser l'engagement associatif, de valoriser les associations locales et de promouvoir les activités de celles-ci, un Village de la vie associative rochelaise s'est tenu le 7 septembre sur le quai de la Georgette. Dans le cadre de la Journée mondiale du bénévolat, une soirée spéciale « bénévolat » est également programmée le 5 décembre prochain pour poursuivre l'engagement de la Ville de La Rochelle aux côtés du monde associatif.

“ LA ROCHELLE
COMPTE PLUS DE 1000
ASSOCIATIONS ”

« Aujourd'hui, le rôle de l'élu n'est plus simplement de donner une feuille de route et de maintenir un cap. Il a aussi le devoir de rendre des comptes et d'impliquer les citoyens dans son projet. Les concertations, les associations et les liens de confiance créés sont autant de moyens permettant au citoyen d'être acteur de sa cité et de gouverner main dans la main avec les élus » souligne Eugénie Têteoire, adjointe au maire chargée du dialogue citoyen, de la vie associative, de l'accès aux droits, aux salles municipales et au Conseil municipal des enfants.

CONTACT :

Direction Citoyenneté, Territoires et Vie Associative, 05 46 51 53 03
Élu.e référente : *Eugénie Têteoire*

LES NOUVEAUTÉS DE LA NUIT ROCHELAISE

Afin de rendre la vie nocturne rochelaise plus agréable et plus attractive, de nombreuses initiatives ont vu le jour ces dernières années. La création du Conseil de la Nuit, mais aussi des nouveautés comme l'installation de toilettes saisonnières « homme et femme », de deux caméras sonores pour objectiver et mieux comprendre

le bruit la nuit, ou encore du premier uritrottoir de La Rochelle, ont vu le jour depuis.

CONTACT :

Élu.e.s référent.e.s : *Delphine Charier et Christophe Bertaud*



PRENDRE SOIN DE TOUS LES ROCHELAIS

SÉCURITÉ

Se protéger des risques majeurs

Déterminée à protéger au mieux les habitants, la Ville met en place, depuis plus de dix ans, d'importants dispositifs de prévention.

En février 2010, la tempête Xynthia s'abattait sur l'agglomération rochelaise. Depuis, des actions sont menées dans le cadre des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) pour une meilleure gestion des risques littoraux à La Rochelle et aux alentours. Destiné à protéger les quartiers de la Ville en Bois et du Gabut d'un évènement de type Xynthia + 20cm, un ouvrage multiple a vu le jour en 2018 entre la station météo du Bout Blanc et la place du Commandant de la Motte Rouge. Au terme de deux ans de travaux, un dispositif innovant a été achevé en 2021 à Port-Neuf.



parois des bacs les plus récents, les trois plus proches des habitations du chemin des Remblais ont fait l'objet de changement de contenu. Depuis le 1^{er} janvier 2024, ce sont des huiles entrant dans la composition des biocarburants qui y sont stockées, en lieu et place du gasoil.

« En complément des actions de protection, l'enjeu est de sensibiliser la population aux risques majeurs pour développer la résilience sur le territoire », précise Gérard Dubois, conseiller municipal délégué en charge des risques majeurs et du plan communal de sauvegarde.

“ LE NOUVEAU DOCUMENT SUR LES RISQUES MAJEURS EST DISTRIBUÉ DANS TOUTES LES BOÎTES AUX LETTRES FIN SEPTEMBRE ”

Les 9 et 10 octobre prochains, dans le cadre de la Journée nationale de la résilience, la Ville de La Rochelle participera à un exercice intercommunal de gestion de crise sur une thématique de tempête avec risque de submersion. À cette occasion, les systèmes d'endiguement seront déployés et l'État testera, pour la première fois sur le territoire de la CDA, son système de notification FR-Alert.

CONTACT :

Risques Majeurs et Sécurité Civile,
05 17 26 87 26
Élu référent : Gérard Dubois

Photo équipements de protection des inondations : J. Chauvet

LA PRÉVENTION POUR DES NUITS APAISÉES

« Créé en mai 2022, le Conseil de la Vie Nocturne représente un véritable lieu de dialogue, d'analyse et de propositions autour des multiples enjeux de la vie nocturne, au carrefour de la fête, de la prévention, de la tranquillité, du partage de l'espace public. Il est constitué d'un collège de noctambules, composé de 6 habitants, qui siègent aux côtés des acteurs de la nuit, représentants des cafés-restaurants-hôtellerie, élus membres, institutionnels, acteurs sociaux de la prévention, acteurs de la mobilité, établissements d'enseignement, étudiants, acteurs de la santé et de la culture » explique Christophe Bertaud, adjoint au maire en charge de l'état civil, des formalités, des élections, de la vie nocturne et du secteur Centre.

CONTACT :

Élu référent : Christophe Bertaud



LA SÉCURITÉ AU PLUS PRÈS DES ROCHELAIS

« Une Brigade de nuit de 12 agents a été créée en 2017 pour mieux protéger la population et davantage prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens » explique Pascal Daunit, adjoint au maire chargé de la Tranquillité publique et Sécurité publique. La Police Municipale compte aujourd'hui une quarantaine d'agents en uniforme, ainsi que quatre agents pour la Police de l'Environnement. Par ailleurs, soixante caméras de vidéo-surveillance ont été installées depuis 2018. Elles sont installées dans divers secteurs de la Ville.

CONTACT :

Direction de la Tranquillité Publique et Police Municipale, 05 46 51 50 60
Élu référent : Pascal Daunit

Photo brigade de nuit : J. Chauvet

RISQUES TECHNOLOGIQUES : NOUVELLES MESURES

Plusieurs mesures ont été prises entre 2014 et 2023 dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) mené dans les quartiers de Laleu et La Pallice pour protéger les habitants des logements situés à proximité des sites pétroliers Picoty et SDLP. Si 12 maisons ont été achetées et déconstruites pour laisser place à des espaces de biodiversité, 42 habitations de propriétaires privés et 77 logements de l'OPH de l'Agglomération de La Rochelle ont été renforcés par des travaux de réduction de la vulnérabilité. Concernant les dépôts pétroliers proprement dits et au-delà du doublage des

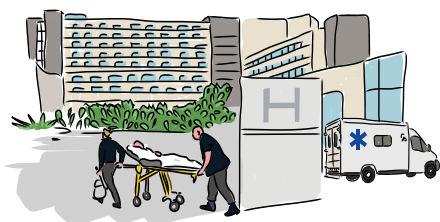
* Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

PROJETS À VENIR

Quelles actions pour demain ?

ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

Avec l'objectif de rendre plus accessibles les établissements recevant du public, tout particulièrement pour les personnes en situation de handicap, un programme d'actions a été établi par la Ville de La Rochelle pour faire de l'ensemble de ses bâtiments communaux des espaces ouverts à tous. Ainsi, depuis 2017, des travaux concernant les cheminements extérieurs, la mise en place d'ascenseurs ou de sanitaires adaptés, la modification de portes ou encore la signalétique dans les escaliers, ont bénéficié à : l'Hôtel de Ville, aux gymnases Gaston Neveur et de la Pinelière, aux groupes scolaires Louis Guillet, Condorcet, Berthelot et des Grandes Varennes, mais également aux salles de la Pallice comme de l'Oratoire. D'ici 2025, l'école Massiou, les groupes scolaires Pierre Loti et Palissy, le gymnase du Pas des Laquais et la Maison des associations, située dans le quartier Bongraine, feront l'objet d'un chantier destiné à en optimiser l'accessibilité.



UN SITE CHOISI POUR LE NOUVEL HÔPITAL

Après plusieurs mois d'études techniques, urbanistiques, environnementales et juridiques, le conseil de surveillance de l'hôpital de La Rochelle s'est prononcé en faveur de la zone industrielle des Cottes Mailles, à Aytré, pour l'implantation du nouvel hôpital. Les terrains sont actuellement occupés principalement par l'entreprise DBMA. Ce choix s'est porté sur ce site, en

raison de sa superficie, de sa localisation en première couronne, de sa proximité avec la rocade et de l'artificialisation du sol, qui évite de construire sur des espaces naturels ou des terres agricoles. Le projet est présenté au Conseil National d'Investissement en Santé (CNIS). Les travaux démarreront fin 2029-2030 avec une ouverture prévue en 2034-2035.

ENFIN, DEUX NOUVELLES FORMATIONS DE SANTÉ À L'UNIVERSITÉ

Depuis la rentrée de septembre 2024, deux nouvelles licences ont été créées à l'Université de La Rochelle : une licence Sciences de la vie Parcours santé et une licence Sciences pour la santé Parcours santé. Ces deux nouvelles licences viennent enrichir les filières existantes à La Rochelle Université et offrent une chance supplémentaire d'accès à des formations de haut niveau pour les étudiants du bassin rochelais.



PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

MOBILITÉS DOUCES

Les modes de transport évoluent

La Rochelle favorise depuis longtemps les modes de transport doux et non polluants afin de limiter l'empreinte carbone sur le territoire et favoriser la santé, le bien-être et la qualité de vie des habitants.



Les Rochelais sont aujourd'hui nombreux à privilégier les transports en commun, le vélo ou la marche pour se déplacer sur l'agglomération, tant pour se rendre au travail que pour rejoindre le centre-ville. La ville offre un grand choix de modes de transport dont un important réseau d'itinéraires cyclables permettant de sillonner la ville à vélo.

Le réseau de transport public Yélo regroupe 21 lignes dont 4 lignes Illico rapides et directes, qui circulent de 5 h 45 à 22 h en semaine avec des fréquences entre 10 à 15 minutes en heure de pointe. Pour inciter les Rochelais à choisir ce type de transport, Yélo a fait évoluer sa politique tarifaire et son système de billettique (validation des billets). Le paiement par carte bancaire est désormais possible directement dans le bus et des nouveaux distributeurs de tickets seront installés prochainement. Le tarif unitaire du ticket est de 1,50 € depuis 2023 mais plusieurs formules, comme la formule de post-paiement « Yélo futé » qui ramène le trajet de bus à 1,20 €, les tarifs dédiés aux jeunes, la tarification solidaire ou le « Pass Tribu », rendent les tarifs encore plus accessibles. Fin 2023, 11 nouveaux bus électriques ont été déployés sur le territoire portant à 15 le nombre total de bus. En 2025, 7 nouveaux bus électriques rejoindront la flotte existante.

La Ville tient également compte du besoin, qu'ont certains, de la voiture. De nouveaux ajustements ont été votés afin de mettre en place une tarification solidaire et écologique avec un abonnement résident voire dégressif en fonction du quotient familial, du poids du véhicule et de sa motorisation.



Un quart des résidents peuvent donc bénéficier d'une importante réduction de leur abonnement de stationnement. Pour les personnes venant quotidiennement travailler en centre-ville, un abonnement Yelo Bus permet de stationner gratuitement dans tous les parcs relais. Les deux parkings de proximité Jean Moulin et Les Salines sont inclus dans l'abonnement.



15 bus électriques
22 lignes de bus, **4** bus Illico

CONTACT :

Direction de la Voirie, 05 46 51 51 51
Élu référent : Olivier Prentout

Photo de la piste cyclable sur le canal de Romspsay ; photo du Vieux-Port ; photo de la zone 30 quartier Beauregard ; photo d'un bus électrique ; photo de la gare : J. Chauvet et P. Meunié



La gare au centre du dispositif

Depuis le printemps 2022, le nouveau pôle d'échange multimodal situé dans le quartier de la gare de La Rochelle permet d'encourager l'utilisation des modes de transports alternatifs à la voiture. Celui-ci représente, de manière concrète, les évolutions importantes en matière de déplacement et d'articulation entre le Centre-ville et sa périphérie. L'espace apaisé situé entre le port et la gare est aujourd'hui une zone de rencontre qui limite la vitesse des véhicules à 20 km/h et donne la priorité aux piétons, aux vélos et aux mobilités douces. Il offre un nouveau cheminement et une perspective inédite sur le centre-ville de La Rochelle.



VILLE CYCLABLE

Favoriser les déplacements doux

La part du vélo dans les modes de transport sur l'agglomération grandit chaque année et vaut à La Rochelle d'être citée comme un exemple cyclable au niveau national.



Ce succès est à mettre au crédit d'un réseau cyclable en développement permanent, facilitant la circulation en ville sur des tronçons dédiés aux deux-roues. Ce réseau est mis en place dans le cadre d'un « Schéma directeur cyclable » qui prévoit 35 millions d'euros d'investissements et la réalisation de 340 kilomètres de voies cyclables supplémentaires sur l'agglomération d'ici 2030.



130 km

de linéaire cyclable

à La Rochelle (+ 41 km depuis 2014)

« Pour La Rochelle, l'objectif est de passer la part du vélo à 20% dans les déplacements quotidiens, d'ici 2030. Entre 2014 et 2024, 41 nouveaux kilomètres d'itinéraires ont été créés partout dans la ville. Depuis 2022, la Ville compte 6 000 places de stationnements vélo et 150 nouveaux arceaux sont implantés chaque année », indique Olivier Prentout, adjoint au

maire délégué en charge de l'aménagement et de la gestion des espaces publics et des mobilités urbaines. Les places sécurisées proposées dans les 6 vélos-parcs facilitent le stationnement dans la ville. Les 1 600 000 passages à vélo dénombrés sur le port de La Rochelle en 2023 et la désignation de La Rochelle comme meilleure ville cyclable de taille moyenne par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB) illustrent cet enthousiasme.

Les Rochelais qui ne possèdent pas de vélo ont la possibilité d'utiliser ceux en libre-service du réseau Yélo, descendants des célèbres « vélos jaunes » municipaux qui ont vu le jour, sous l'impulsion de Michel Crépeau, en 1976. Le parc Yélo compte actuellement 760 vélos en libre-service dont 140 électriques. Ces vélos sont répartis sur 112 stations à proximité des arrêts de bus, parc-relais et gares et sont accessibles 7 jours/7, 24 heures/24 à La Rochelle et dans plusieurs communes de l'agglomération.



SAVOIR ROULER À VÉLO

Le dispositif mis en place depuis 2008 par l'association et vélo-école Tand'Amis a mis en place un parcours pédagogique de 4,5 kilomètres à travers les quartiers de Mireuil, la Genette et Port-Neuf. Composé de 14 panneaux installés sur le parcours, cet outil pédagogique confronte le cycliste à des situations réelles et fait découvrir les grands principes de la circulation en milieu urbain. Les plus jeunes sont également mobilisés. La Ville de La Rochelle compte ainsi parmi les 2 000 collectivités participant au programme Génération Vélo et déploie les apprentissages du Savoir Rouler à Vélo destinés à former chaque année les élèves de CE2.



+ de 600

élèves formés chaque année à la pratique du vélo

LA PLACE PRÉPONDÉRANTE DU PIÉTON

En 1973, la Ville de La Rochelle a créé l'événement, dans une époque où la voiture était prépondérante, en mettant en place le premier secteur piétonnier en centre-ville. L'objectif est de favoriser le recours à la marche pour les déplacements de courte distance et de mener des actions pédagogiques favorisant la cohabitation avec les autres usagers. En 2021, une enquête réalisée par la Fédération française de randonnée, *Rue de l'avenir et 60 millions de piétons*, a placé La Rochelle à la troisième place du classement des villes de 50 à 100 000 habitants les plus « marchables », venant saluer les efforts réalisés en termes de sécurité, de confort de marche et de signalétique.

CONTACT :

Direction de la Voirie, 05 46 51 51 51
Élu référent : Olivier Prentout

Photo piste cyclable avenue Jean Monnet ;
photo piste cyclable Quai Valin : J. Chauvet

PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

PROJETS À VENIR

Quelles actions pour demain ?

UN NOUVEAU RÉSEAU DE BUS

L'offre des transports évolue en permanence et plusieurs nouveaux dispositifs et aménagements seront déployés au cours des prochains mois. Le réseau de bus permettra de se rendre des communes de l'agglomération au centre de La Rochelle plus rapidement pour donner la possibilité au plus grand nombre de venir travailler ou se divertir sans utiliser son véhicule personnel.



FACILITER SES DÉPLACEMENTS AVEC LES PARKINGS-RELAIS

De nouveaux parkings-relais seront mis en place pour offrir de nouvelles solutions aux automobilistes souhaitant ensuite rejoindre le centre-ville en transport en commun, à vélo ou en marchant. Certaines lignes rapides Illico seront également prolongées et des projets viendront soutenir le réseau existant. Une navette électrique gratuite sera expérimentée afin de rejoindre le centre-ville à partir de différents points définis.

EXTENSION DU RÉSEAU CYCLABLE

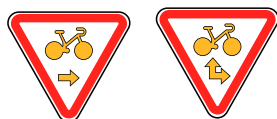
Le réseau cyclable poursuivra son développement. De nouveaux aménagements viendront résoudre la problématique des discontinuités entre les tronçons existants, totalisant actuellement 140 kilomètres entrecoupés, et des portions ne bénéficiant pas encore des aménagements garantissant la sécurité des cyclistes. Deux « vélorocades » seront créées le long de la rocade automobile pour connecter les communes de l'agglomération et chaque parc d'activités au réseau cyclable.

AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES

La Ville, au terme de l'étude de diagnostic qu'elle mène actuellement, fera des propositions dont l'objectif est de favoriser la marchabilité et de réaliser les travaux nécessaires à la sécurité aux abords de certains établissements scolaires et établissements recevant des personnes âgées.

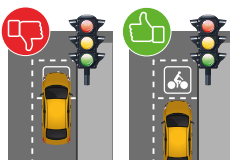
COHABITATION APAISÉE

Favoriser le partage de l'espace public c'est prendre en compte les pratiques, les attentes et les nouveaux modes de vie des usagers. Voici un petit rappel de panneaux que l'on retrouve sur l'espace public :



Le cédez le passage cycliste

Installé sur les feux tricolores, il permet aux cyclistes de franchir le feu rouge uniquement pour aller dans la direction indiquée sur celui-ci. Ce panneau est un cédez-le-passage, le cycliste doit donc céder la priorité aux autres usagers présents dans l'intersection (piétons & véhicules motorisés) avant de s'engager.



Le sas cycliste

C'est un espace strictement réservé aux cyclistes. Il est situé entre le feu tricolore et la ligne discontinue située à 5 mètres du feu tricolore. Il permet aux cyclistes de : changer de direction en toute sécurité, mieux voir et être vu, mieux respirer. Le stationnement d'un véhicule motorisé (y compris 2 roues motorisés) dans le sas cyclable est considéré comme un franchissement de feu rouge. La sanction prévue au code de la route est donc de 135 € et un retrait de 4 points sur le permis de conduire.



Zone de rencontre

Pour rappel, ce panneau indique que vous rentrez dans une zone de rencontre où les piétons ont la priorité et la vitesse est limitée à 20 km/h.

Code de la rue

Un code de la rue est en cours de réalisation avec les associations cyclistes et piétonnes pour tendre vers une cohabitation apaisée sur l'espace public.

NATURE EN VILLE

Protéger la nature et la biodiversité

La nature en ville a des effets bénéfiques sur notre quotidien. La présence du végétal est aussi notre meilleur atout pour atteindre nos objectifs de transition écologique.



La Rochelle peut compter sur son environnement et sur ses milieux naturels pour offrir un cadre de vie privilégié. L'enjeu de la végétalisation, c'est aussi un réel atout pour la santé, pour le confort de vie et pour l'environnement. Chaque année, partout où la biodiversité est possible, la ville plante sur son territoire plus de 350 arbres pour augmenter et renouveler son patrimoine.

« La végétalisation, c'est la réponse que nous pouvons tous apporter pour adapter nos villes aux changements climatiques. Notre plan de végétalisation nous permet de connaître notre patrimoine, le préserver et le développer par des actions concrètes. Nous mettons en place des îlots et des parcours de fraîcheur, ombragés et ventilés,

en de très nombreux lieux de La Rochelle. Ce déploiement s'accompagne d'une attention accrue à la ressource en eau, à travers des actions comme la désimperméabilisation des sols, ou le choix d'essences d'arbres mieux adaptées lors des plantations » explique Chantal Vetter, conseillère municipale déléguée à la nature en ville, la végétalisation et la biodiversité.

50 ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Face à la montée globale des températures, la Ville s'est engagée dans plusieurs actions visant à la réduction des îlots de chaleur urbains : végétalisation, déminéralisation, amélioration de la qualité de l'air, gestion des eaux de pluie, etc. Au total, on compte 50 îlots de fraîcheur sur le territoire.



ADAPTER LA VÉGÉTATION

Avec le réchauffement climatique, les périodes caniculaires et une pluviométrie qui peut être capricieuse, les plantations d'arbres deviennent de plus en plus exigeantes. Certaines essences qui trouvaient dans notre région leur « limite sud » souffrent désormais et voient leur durée de vie diminuer. C'est le cas du hêtre et du charme. D'autres essences sont privilégiées, car plus adaptées aux nouvelles conditions climatiques, notamment dans la palette des essences méditerranéennes, comme le micocoulier, l'érable de Montpellier ou le camphrier.

440
hectares d'espaces verts
+ de 350
arbres plantés chaque année
(45 000 arbres sur le territoire)



AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENTAL PLACE DE MONTRÉAL

« La place de Montréal, cœur d'un quartier historique à la Pallice, a été aménagée, suite à des ateliers de concertation avec les citoyens et les acteurs du territoire, afin de devenir un îlot de fraîcheur, un lieu de rassemblement et respectueux de l'environnement tout en maintenant son marché du dimanche », précise Céline Jacob, conseillère municipale déléguée en charge du secteur Ouest. Ce nouvel espace accueille maintenant 100 m² de jeux sécurisé dédié aux enfants, des agrès sportifs, un espace de détente aménagé avec des bancs et des tables de pique-nique et une fontaine à eau. La réhabilitation de cette partie permet également de proposer un îlot de fraîcheur et une végétalisation des lieux qui comptera désormais 20 arbres, 400 arbustes et 200 plantes vivaces, tout en ayant retravaillé la nature des sols pour désimperméabiliser près de 700 m² de surface et favoriser la « trame verte du quartier ».

CONTACT :

Direction Patrimoine Naturel et Transition Écologique, 05 46 51 51 51
Élues référentes : Chantal Vetter et Céline Jacob

Photo du marais de Tasdon ; photo d'un arbre remarquable, le Platane d'Orient, jardin du Muséum ; photo de la place Montréal : J. Chauvet et P. Meunié



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Cultiver le plaisir d'être au vert

Parce qu'il est essentiel de bien comprendre la nature pour mieux l'aimer, les actions de sensibilisation à l'environnement se multiplient partout en ville.



cimetières, Centre Horticole Municipal, Relais nature de la Moulinette et musées de la Ville.

« Plus de 20 jardins ou vergers partagés fonctionnent à La Rochelle. Ils favorisent la création d'un lien social avec les habitants et un partage d'expérience entre les jardiniers. De plus, ils contribuent à la vie du quartier et participent à la qualité du cadre de vie de tous », précise Didier Gauchet, conseiller municipal délégué en charge de l'agriculture en ville.



20 jardins et vergers partagés
890 parcelles de jardins familiaux
+ de 2 000 sachets de graines distribués aux habitants en 2023

Journée Mondiale des Zones Humides, Nuit de la Chouette, 48 heures de l'agriculture urbaine, Fêtes des Plantes, Rendez-vous au jardin, Jardinons la rue, Jardinons le Cœur de Ville, Printemps des cimetières, Journées du Patrimoine végétal, sorties LPO, expositions au Muséum... on n'en finit pas de faire la liste de toutes les actions de sensibilisation à l'environnement auxquelles la Ville participe toute l'année.

Les espaces naturels et les équipements dédiés à la découverte de l'environnement ne manquent pas sur le territoire communal : marais de Tasdon et marais de Pampin, canal de Rompsay, jardins et vergers partagés, jardins familiaux, parcs publics, mais aussi

JARDINONS LA RUE !

Avec *Jardinons la rue !*, La Rochelle accompagne les riverains volontaires qui souhaitent végétaliser les trottoirs, façades ou pieds d'arbres près de chez eux. Le principe est simple : les habitants se rapprochent du service municipal des Espaces verts, qui se prononce sur la faisabilité technique du projet, et dispense ses conseils sur les choix les plus pertinents de végétaux à planter, ainsi que sur leur entretien, qui doit être respectueux de l'environnement. Ce partenariat fait l'objet d'une charte signée par les deux parties. Issu du dispositif *Jardinons la rue !*, le dispositif étendu *Jardinons le Cœur de Ville !* adapte

ces principes aux contraintes spécifiques du centre ancien et s'adresse également aux commerçants.



Photo du Relais Nature de la Moulinette ; photo du jardin nourricier au Centre Intermondes ; photo d'une livraison de plantes à un commerçant : J. Chauvet et P. Meunié



JARDINS NOURRICIERS

À Villeneuve-les-Salines, Mireuil, Laleu, les Minimes, ou encore dans le centre-ville, des jardins potagers et des bacs ont été installés sur l'espace public. Depuis ces créations en 2021, ce sont déjà plus de 680 kilos de légumes qui ont été cultivés, ramassés et distribués à des associations d'aide alimentaire locales.

L'ÉVOLUTION DES CIMETIÈRES

Les cimetières sont des maillons indispensables de la trame verte de la ville, qui font l'objet de soins respectueux de leur usage : pas de produits phytosanitaires, encouragement au développement d'une flore spontanée, enherbement des allées... L'eau y est gérée avec justesse et le tri des déchets végétaux et des pots a partout été mis en place. Ces actions ont des effets sensibles sur la faune et la flore : le cimetière de Saint-Éloi a ainsi été labellisé « Refuge LPO ». L'ouverture d'un cimetière écologique à Mireuil vient également répondre à une demande sociétale.

ÉCLAIRER ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

« L'adaptation de l'éclairage aux lieux et aux usages a créé des « trames noires » bénéfiques à la biodiversité. Nos actions pour améliorer notre « qualité de nuit » sont d'ailleurs reconnues, des délégations d'autres villes sont venues observer ce que nous déployons. L'éclairage public prend toute sa place dans le Plan Climat-Air-Energie du territoire et joue un rôle important dans notre transition écologique », précise Lucille Blay, conseillère municipale déléguée à l'éclairage public et aux droits de l'humain.

CONTACT :

Direction des Espaces Verts, Propreté Urbaine, Cimetières, 05 46 51 51 51
Élu.es. Référent.e.s : Chantal Vetter et Didier Gaucher
Direction de la Voirie, Éclairage Public, 05 46 51 51 51
Élu.e référente : Lucille Blay

PROJETS À VENIR

Quelles actions pour demain ?

MISE EN VALEUR DU PARC CHARRUYER

Après la concertation avec les usagers du parc Charruyer, le Plan-guide d'aménagement a été validé par le ministère de l'Environnement en 2023. Ses préconisations vont redonner sa cohérence à cet espace centenaire. Place désormais aux travaux sur les cheminements, le mobilier, l'éclairage. D'ores et déjà, plusieurs dizaines d'arbres ont été plantées entre fin 2023 et début 2024 et, chaque année, les allées les plus dégradées sont aménagées.



MARAI DE TASDON : ZONE DE PROTECTION FORTE

Le marais de Tasdon vient d'être identifié par la Région Nouvelle-Aquitaine comme susceptible d'intégrer les « réserves naturelles régionales » et par l'État comme une des zones de protection forte amenées à couvrir le territoire national. La démarche n'en est qu'à ses débuts. Dans le cadre de la Stratégie Régionale de Biodiversité, la candidature rochelaise doit faire l'objet d'une expertise par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, qui validera l'intérêt écologique d'une protection renforcée du Marais, avec les moyens afférents. Vous aimez Tasdon, vous aimerez Pampin.

DÉCHETS, LA COLLECTE ÉVOLUE

Afin de respecter les objectifs nationaux et répondre aux dispositions réglementaires, l'agglomération de La Rochelle déploie une nouvelle stratégie en matière de gestion des déchets.

Le but, réduire de 60 kg la quantité de déchets produite par habitant d'ici à 2030.

Pour y parvenir, les mesures, inscrites dans les objectifs de transition écologique et de sobriété de la collectivité, permettront d'augmenter le nombre de points d'Apport Volontaire, de bénéficier d'un moyen de tri plus adapté, de supprimer la collecte en sacs dans l'hyper-centre de la Ville et d'appliquer une tarification plus juste et équitable.



LES ÉCO-MANIFESTATIONS SE MULTIPLIENT

La Charte des éco-manifestations rochelaises connaît un nombre croissant d'engagements. 8 manifestations étaient signataires en 2019, ils étaient 47 en 2023. L'objectif est que d'ici 2026, 100 % des grands événements Rochelais signent la Charte. En 2023, les signataires sont à 60 % des événements sportifs, 20 % des événements culturels, et à parts égales (10 %) des événements liés à la vie des quartiers, et des manifestations étudiantes.

UNE VILLE SPORTIVE PAR EXCELLENCE

ACTIVITÉS PHYSIQUES

Ville active et sportive

La Ville de La Rochelle compte parmi les villes françaises les plus sportives, s'illustrant par la construction de nouvelles infrastructures, le dynamisme de ses clubs et le palmarès de ses sportifs.



Vingt-quatre villes ont reçu les quatre lauriers du label *Ville active et sportive*, la plus haute récompense décernée par le Conseil National des Villes Actives et Sportives, en 2022 en France. La Rochelle compte parmi ces villes récompensées pour leur soutien à une pratique sportive destinée à tous les publics. Seules, Pau et La Rochelle, peuvent prétendre actuellement à cette distinction en Nouvelle Aquitaine.

“ 27 000
PRATIQUANTS D'ACTIVITÉS
SPORTIVES ”

Les Rochelais souhaitant pratiquer une activité physique ou sportive disposent d'un vaste choix. 170 associations sportives leur proposent ainsi de découvrir et de se perfectionner dans plus de 100 disciplines. Près de 300 infrastructures, terrains ou salles de sport sont accessibles au plus grand nombre toute l'année, permettant à quelques 27 000 pratiquants de rester en forme et, pour les plus performants, de participer au rayonnement de notre ville en s'illustrant au plus haut niveau.

Le visage sportif de La Rochelle se révèle tout particulièrement en 2024, année des Jeux Olympiques qui viennent de se dérouler à Paris. Saluons les résultats des athlètes rochelais, dont une médaille de bronze pour Charline Picon et Sarah Steyaert à Marseille lors de la Medal Race en 49er FX. « S'inscrivant dans cette dynamique exceptionnelle, notre ville continue d'amplifier la portée de ses actions dont l'objectif est de valoriser la place du sport et de l'exercice physique auprès

de tous les publics », souligne Catherine Léonidas, adjointe au maire en charge des Sports.

En collaboration avec les établissements et les acteurs locaux, la Ville s'attache à favoriser encore davantage l'accès des plus jeunes au sport dans les écoles et dans les quartiers, dans le cadre des dispositifs « l'école des sports », « mercredis sport » ou « Move and Play ». Des programmes favorisant les apprentissages, comme le savoir nager et le savoir rouler à vélo, sont initiés et de nombreux enfants peuvent goûter aux joies de la navigation grâce aux séances de voile scolaire aménagées dans leur emploi du temps.

La Ville accompagne, aux côtés de clubs particulièrement impliqués, le développement du nombre de femmes pratiquant une activité régulière en soutenant la création de sections féminines et l'organisation de manifestations et compétitions réservées aux femmes. Et partie prenante du réseau français Villes-Santé, La Rochelle s'attache à réduire les risques liés à l'inactivité et l'apparition de pathologies chroniques en favorisant le retour de Rochelais sédentaires vers des activités physiques entrant dans les catégories du Sport Santé / Sport Adapté.

CONTACT :

Direction des Sports et du Nautisme,
05 46 51 51 25

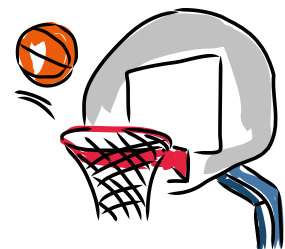
Élue référente : Catherine Léonidas

Photo de sportifs le long du canal de Rompsay ;
photo d'optimists à Port-Neuf : J. Chauvet

La voile pour les plus jeunes

À compter de la rentrée 2024, la Communauté d'Agglomération offrira à tous les élèves de CM2 des écoles publiques de l'agglomération la possibilité de découvrir la pratique de la voile. En effet, ce sont 1 771 élèves de CM2, dont 671 élèves rochelais qui bénéficieront d'un cycle d'une semaine de voile (8 séances) pendant l'année scolaire 2024-2025.

Parallèlement, la Ville de La Rochelle a, quant à elle, décidé de renforcer cette offre de voile scolaire en proposant une deuxième semaine de voile aux élèves de CM1 des 4 écoles labellisées Génération 2024 que sont Les Grandes Varennes, Marcelin Berthelot, La Genette et Raymond Bouchet. Au total, ce sont 127 élèves de CM1 qui prendront part à cette découverte sportive sur le plan d'eau de La Rochelle dès la rentrée 2024.



170 associations sportives

290 infrastructures sportives

LE SPORT POUR TOUS

Une pratique accessible à tous

Le sport, à La Rochelle, doit pouvoir être pratiqué par tous, toute l'année, sur des sites facilement accessibles et bénéficiant d'équipements de qualité.



LE SPORT POUR TOUS

La collectivité s'applique depuis de nombreuses années à créer ou réaménager des équipements sportifs de proximité en accès libre partout dans la ville. Les aménagements réalisés le long du littoral incluent des parcours balisés dédiés à la marche, à la course à pied et au vélo. Des aires de « street workout » et des terrains de basket 3x3 font la joie des amateurs de pratiques urbaines, et plusieurs city-stades, courts de tennis ou gymnases, situés dans l'ensemble des quartiers rochelais, ont bénéficié récemment d'importantes réhabilitations.



La Rochelle compte au total 291 infrastructures dédiées au sport et à la pratique physique pour tous les âges. Plusieurs réalisations récentes dans lesquelles la Ville s'est impliquée viennent s'ajouter à cette offre déjà importante : pôle La Rochelle Nautique, l'un des plus grands centres nautiques de France, situé aux Minimes ; courts de tennis extérieurs réhabilités mis à disposition du Tennis Club Rochelais ; tribune Charente-Maritime du stade Marcel Deflandre portant la capacité de l'enceinte à 16 700 spectateurs les jours de match ; nouvelle salle de gymnastique spécialisée aménagée au sein du complexe

sportif de la Pinelière ; nouveau terrain synthétique à Bouffenié ou encore le plateau dédié à l'apprentissage du Savoir Rouler à Vélo installé au Noroit. La Ville soutient également le travail des associations qui permettent aux personnes âgées de plus de 60 ans de pratiquer une activité physique ou sportive. On dénombre environ 5 000 adhérents seniors au sein du territoire rochelais.



BOUGER PARTOUT DANS LA VILLE

Les amateurs de glisse bénéficient d'équipements qui leur permettent de s'adonner à leur passion dans les meilleures conditions. C'est le cas de l'espace couvert de 450 m² dédié au skateboard, confié à l'association 3'6 Trip, qui est ouvert depuis novembre 2022 à l'Encan. C'est également le cas du skatepark de Port-Neuf, entièrement remodelé, qui permet aux amateurs de skate, de rollers, de trottinette ou de BMX d'exprimer toute l'année leurs talents sur un site de 1 500 m², dont en particulier, un impressionnant « bowl » en béton. Les plus jeunes, âgés de 4 à 7 ans, peuvent également goûter aux sensations fortes, en toute sécurité, sur une aire créée à Port-Neuf qui inclut un parcours aventure de 85 m², une zone de grimpe et de glisse de 180 m² ainsi qu'un mini « pump track » de 150 m² offrant aux jeunes pilotes de trottinettes et de draisennes la possibilité d'évoluer sur un joli circuit de 50 mètres de long.

- 1** skate parc couvert de **450 m²** à l'Encan
- 1** aire de glisse et grimpe de **180 m²** à Port-Neuf

CONTACT :

Direction des Sports et du Nautisme, 05 46 51 51 25
Élue référente : Catherine Léonidas

Photo Handi Basket ; photo du skatepark indoor à l'Encan ; photo du gymnase à la Pinelière ; photo de la pétanque à la Friche du Gabut ; photo d'une aire de grimpe et de glisse à Port-Neuf : J. Chauvet

UNE VILLE SPORTIVE PAR EXCELLENCE

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Terre de grands rendez-vous sportifs

La Rochelle s'illustre en organisant et accueillant des événements majeurs. Ses athlètes et clubs d'élites participent, chaque année, à l'actualité du sport national et international.



De nombreux événements composent le calendrier sportif rochelais chaque année. La course à pied occupe une place importante dans ce calendrier avec l'organisation du *Marathon de La Rochelle Serge Vigot*, qui peut rassembler près de 14 000 participants. Le Semi-marathon, deuxième manifestation sportive de La Rochelle par son nombre de participants, compte également parmi les événements incontournables. Il inaugure la saison avant de laisser la place à la *Sarabande des filles* et au *Trail du Canal*, chaque année, au mois de mai.



La Rochelle s'illustre également par le nombre d'événements dédiés à toutes les disciplines nautiques, ou des rendez-vous majeurs attirant des participants de talent venus de France et de l'étranger comme les *Mondiaux J80*, la *Coupe Internationale de Printemps Optimist* ou encore le *Championnat du monde de Nacra 15* en juillet 2025.

Plusieurs clubs permettent à des athlètes rochelais de s'illustrer au niveau national et international. C'est évidemment le cas du *Stade Rochelais Rugby* en 2024 dont l'équipe Première a de nouveau atteint les phases finales du Top 14, les Espoirs, invaincus pendant la saison régulière, se sont inclinés en demi-finale du championnat U21 et l'équipe Élite 2 féminine a réalisé une saison historique, ses joueuses étant sacrées championnes de France. Le *Stade Rochelais Basket* a également créé la sensation en remportant le championnat Pro B, exploit leur donnant la possibilité de rejoindre le championnat Betclac Élite Hommes pour la saison 2024-25. D'autres équipes évoluent également au plus haut niveau comme les *Boucaniers* en D1 masculine de base-ball, *La Rochelle Triathlon* en D1 féminine Triathlon et D1 féminine et masculine en Duathlon.

LES DISPOSITIFS SPORT SANTÉ

Depuis 2021, la Ville de La Rochelle développe le programme "la Rochelle sport santé" qui permet aux Rochelais sédentaires et fragilisés par la maladie de bénéficier deux fois par semaine, sur orientation de leur médecin, d'une activité physique adaptée, encadrée par un éducateur sportif de la direction des sports. Depuis 2023, un second programme s'adresse aux Rochelais suivis pour un cancer et orientés par les oncologues du groupe hospitalier. Plus de 70 participants ont pu bénéficier de ces programmes sport santé depuis leur création. En 2024, au même titre que d'autres activités sport santé, ces deux programmes font partie de l'offre recensée par la Maison Sport Santé de l'agglomération.



LE NAUTISME EN PÔLE

En 2023, la nouvelle base de La Rochelle Nautique est venue rejoindre les équipements d'importance qui composent l'offre sportive rochelaise. Cette base située au port des Minimes permet aujourd'hui de développer la pratique de plusieurs disciplines, dont la voile légère, l'habitable, l'aviron ou encore la pirogue, en apprentissage, en loisir ou en compétition sur le plan d'eau de notre ville. Elle accueille chaque année plus de 12 000 adhérents des clubs, participants aux compétitions, étudiants et autres écoliers sur le site.

CONTACT :

Direction des Sports et du Nautisme,
05 46 51 51 25
Élue référente: Catherine Léonidas

Photo de la victoire du Stade Rochelais en Champions Cup, J. Chauvet, M. Vouzelaud, C. Breschi ; photo du marathon Serge Vigot de La Rochelle ; photo du Pôle Nautique : C. Breschi

LA ROCHELLE : UNE VILLE SPORTIVE PAR EXCELLENCE

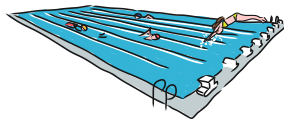
PROJETS À VENIR

Quelles actions pour demain ?

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS
ET INFRASTRUCTURES

La Ville continue de mobiliser ses services et d'investir dans la création et la réhabilitation d'infrastructures dédiées aux pratiques physiques et sportives, d'accompagner les associations qui s'investissent dans le domaine du sport et de la santé, et de soutenir les clubs qui permettent à La Rochelle de s'illustrer dans toutes les disciplines au niveau local, national et international.

D'autres projets sont également inscrits à plus long terme dans le plan d'investissement de la Ville : nouvelle piste de BMX et rénovation du stade Marc Garnier à Villeneuve-les-Salines, réhabilitation du gymnase des parcs, nouvelle piste de course pour le stade d'athlétisme Armand Bouffenie à Mireuil, ou encore nouveau dojo à Joffre-Rompsay. De plus, plusieurs plateaux dédiés à l'apprentissage du Savoir Rouler à Vélo seront déployés. La base nautique de Saint-Jean-d'Acres et plusieurs centres équestres bénéficieront pour leur part d'importants travaux de rénovation.

UNE QUATRIÈME PISCINE
DANS L'AGGLOMÉRATION

Afin d'encourager la pratique de la natation, de répondre aux besoins des usagers et compléter l'offre existante sur le territoire, une nouvelle piscine sera construite dans quelques années à Lagord. Elle sera équipée d'un bassin nordique de 50 mètres, d'un bassin d'apprentissage pour la natation scolaire, d'un bassin pour des activités telles que l'aquabike, l'aquagym, les bébés nageurs, l'aquaphobie, etc.

UNE NOUVELLE SALLE DE BASKET

Le nouveau statut du Stade Rochelais Basket nécessite un outil lui permettant de poursuivre son développement. Le club, la Ville et les partenaires étudient la possibilité de construire un nouvel équipement qui pourrait s'implanter sur l'esplanade des Salines.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS
DU CALENDRIER

- > **Marathon de La Rochelle**
Serge Vigot
24 novembre 2024
- > **Semi-marathon**
mars 2025
- > **Sarabande des filles**
mai 2025
- > **Trail du Canal**
mai 2025
- > **Semaine de La Rochelle (voile)**
mai 2025
- > **Championnat du monde de Nacra (voile)**
15 juillet 2025

UN TERRITOIRE VIVANT ET EN MOUVEMENT

MÉMOIRE COLLECTIVE

Conserver et transmettre

La Ville de La Rochelle offre une diversité de témoignages historiques et culturels pour perpétuer son patrimoine.



Les Archives municipales et communautaires participent à la constitution de la mémoire rochelaise et à sa diffusion. Ce bâtiment, lieu de patrimoine mais aussi de citoyenneté, témoigne de notre passé. D'une surface de 2 650 m² et d'une capacité de 14 km linéaires de stockage, il permet de collecter, conserver, communiquer et valoriser les archives. C'est un espace ouvert au grand public et aux scolaires. Des expositions y sont régulièrement organisées.

CLARISSE, LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La Ville est membre fondatrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage avec 21 autres collectivités. C'est aux côtés des associations du territoire qu'elle œuvre, en mai, pour le mois des Mémoires.

160 000 femmes, enfants et hommes ont été déportés lors de 450 expéditions pour le compte de raffineries locales et d'armateurs rochelais, faisant de La Rochelle le deuxième port négrier français au XVIII^e siècle. Évoquer ce pan funeste de l'Histoire doit permettre de lutter aujourd'hui contre toute forme de discrimination. L'artiste haïtien Filipo a redonné vie à Clarisse. Face à la mer, la statue est à l'effigie de cette femme ayant obtenu sa liberté en 1793.

La mémoire, c'est aussi celle de ceux qui ont traversé les périodes sombres de guerre. L'année 1944 est marquée, à La Rochelle, par

les derniers départs vers les camps, la Résistance et l'exécution de Léonce Vieljeux. Une cérémonie commémorative a été organisée le 2 septembre pour lui rendre hommage.

DIALOGUE PERMANENT ENTRE MÉMOIRE ET AVENIR

Les musées rochelais ne se contentent pas d'exposer des objets. Ils créent un dialogue permanent entre mémoire et quotidien, amenant le visiteur à questionner le passé, à comprendre le présent et à se projeter vers l'avenir.

L'enjeu est aussi de participer au devenir du territoire. Des expositions comme « Climat-Océan » au Musée Maritime ou « Vanuatu » au Muséum d'Histoire Naturelle sont le fruit de réflexions tant avec des scientifiques que des populations confrontées au changement climatique. L'exposition « Génération Thalassa », prévue en 2025 au Musée Maritime sera, quant à elle, dédiée à la mer et aux océans.

CONTACT :

Direction de la Culture et du Patrimoine,
05 46 51 51 51
Élu.e.s référent.e.s : Anna-Maria Spano
et Gérard Dubois

Photo de l'œuvre "Clarisse, nourrice esclave" par l'artiste haïtien Filipo ; Photo du Musée d'Art et d'Histoire : J. Chauvet



EXPLORER LES MUSÉES DE LA VILLE

Le Musée du Nouveau Monde illustre les relations entre La Rochelle, la France et les Amériques. C'est le premier musée à aborder le commerce triangulaire, les produits coloniaux et l'abolition de l'esclavage. Le Muséum d'Histoire Naturelle, l'un des plus anciens musées de France, est un lieu de science qui propose 10 000 objets à travers une collection rassemblée depuis le XVIII^e siècle.



450 000 objets, spécimens et œuvres conservés dans les musées

Le Musée Maritime, installé dans l'ancien bassin des Chalutiers, présente une exceptionnelle flotte de bateaux et retrace l'histoire maritime et portuaire de La Rochelle, son extrême vitalité liée à la pêche industrielle au XIX^e siècle jusqu'à son rôle majeur dans le développement du nautisme au XX^e siècle. « Pour le musée des Beaux-Arts, une métamorphose s'est amorcée vers un Musée d'Art et d'Histoire. La mise en place de ce pôle culturel fort, participera à la dynamique urbaine, culturelle et touristique en complémentarité avec les musées et équipements existants », précise Anna-Maria Spano, adjointe au maire en charge des musées et du patrimoine et circuits culturels. Aujourd'hui, les pièces de nos musées s'exportent jusqu'aux États-Unis ou en Nouvelle-Calédonie, du fait de leur valeur historique et patrimoniale.

UN TERRITOIRE VIVANT ET EN MOUVEMENT

PROJETS POUR TOUS

Quand la culture se vit au quotidien

Vivre au rythme d'une culture partagée, fédératrice et participative. Elle s'invite dans tous les recoins de la cité, à la rencontre des Rochelais et des visiteurs.



À La Rochelle, la culture s'invite dans les classes, les médiathèques, les quartiers et sur le domaine public. Des artistes sillonnent les écoles maternelles, élémentaires mais aussi les collèges, avec les P[art]cours artistiques et culturels pour proposer des projets de danse, de musique, de cinéma, d'expositions, de théâtre ou d'arts plastiques.

RÉUNIR DES PUBLICS DE TOUS ÂGES

« Près de 14 000 jeunes ont ainsi fait l'expérience de projets originaux et de la diversité des formes d'expression », souligne Catherine Benguigui, adjointe au maire en charge de la culture. Dans les quartiers, la culture se vit aussi au quotidien avec la présence d'artistes en résidence et la réalisation d'œuvres dans l'espace public. L'Unité Mobile d'Action Artistique a transformé, le parc Frank Delmas en un lieu d'expression et de partage. Une immense bulle, œuvre itinérante, a accueilli des publics variés pour des performances et ateliers autour de la danse.

Les trois Médiathèques de quartier offrent à tous les habitants des actions culturelles de proximité : concert de l'Orchestre d'Harmonie Municipal, démonstrations de danse, lecture de

contes, spectacles musicaux..., pour découvrir les livres et la lecture autrement. La culture est un ciment qui rassemble. Des événements comme *1 km de danse* invitent des participants de tous âges et de tous horizons à se mouvoir ensemble dans une joyeuse chorégraphie collective. Le CNAREP (Centre National de la Rue et de l'Espace Public) quant à lui, favorise les rencontres entre artistes et publics, pour une découverte de l'art toujours plus inclusive.

UNE CULTURE VIVANTE ET PARTICIPATIVE

La culture ne se regarde pas uniquement, elle se vit ! Les Rochelais sont invités à prendre part à la création artistique, à travers des ateliers, des rencontres et des projets participatifs : projet Foule, proposition pour danseurs amateurs du CCN, exposition photographique participative au Carré Amelot, etc. Les cultures urbaines, les arts de la rue, l'art contemporain, les spectacles son et lumière ainsi que le dispositif La Rochelle à la Belle Etoile rassemblent la population. Chacun doit pouvoir se rencontrer, échanger, apprendre, s'exprimer et découvrir. Ces moments sont essentiels à l'émancipation d'une population.

QUELQUES ÉVÈNEMENTS À VENIR

- > **Baz'Art ! Art et Commerce chez les Kongo** jusqu'au 18 novembre 2024 au Musée du Nouveau Monde
- > **L'univers maritime de Gilbert Maurel**, illustrateur, jusqu'au 30 novembre 2024
- > **Journées du Patrimoine** les 21 et 22 septembre 2024
- > **Exposition "70 ans dans la lumière"**, en partenariat avec le Tréteau des 2 Tours, aux Archives Olga de Saint-Affrique du 21 septembre au 8 novembre 2024
- > **Le Reste du monde n'existe pas**, exposition de photographies de Cédric Calandraud au Carré Amelot du 21 septembre au 21 décembre 2024
- > **Le MM Festival** du 24 au 29 septembre 2024
- > **Exposition de Barbara Kairos** en partenariat avec le CNM-Tours de La Rochelle à la Chapelle des Dames blanches et à la Tour de la Chaîne du 17 octobre au 20 décembre 2024
- > **Vanuatu : pouvoirs des femmes** - Muséum d'Histoire Naturelle du 18 octobre 2024 au 21 septembre 2025
- > **Accueil de l'artiste ORLAN** le 4 novembre en partenariat avec l'UTL et le musée du Nouveau Monde
- > **Escales Documentaires** du 6 au 11 novembre 2024
- > **Le FIFAV** du 10 au 17 novembre 2024

CONTACT :

Direction de la Culture et du Patrimoine,
05 46 51 51 74

Élues référentes: Catherine Benguigui
et Anna-Maria Spano

Photo d'1km de danse : J. Chauvet

UN TERRITOIRE VIVANT ET EN MOUVEMENT

PROGRAMMATION CULTURELLE

La Rochelle : scène ouverte sur le monde

La Rochelle accueille chaque année des artistes venus des quatre coins du globe. Les événements culturels de la Ville sont des occasions de rencontres et d'échanges entre artistes et publics du monde entier.



La Rochelle se distingue également par une programmation culturelle portée par un réseau dynamique de structures et de festivals à rayonnement international. Le Centre Chorégraphique National (CCN) de La Rochelle est un pôle de la création chorégraphique contemporaine. Lieu de résidence et de production, le CCN invite chaque saison, des chorégraphes de renom et des jeunes talents, à explorer de nouvelles formes d'expression chorégraphique.

Enfin, la Maison des Écritures a construit son identité autour de trois notions : l'expérimentation, l'échange et la convivialité.

L'accueil en résidences d'artistes-auteurs, co-construit avec des partenaires multiples rochelais, français et étrangers, a pour objectif de soutenir la création et de la mettre en résonance avec notre territoire.

Laissant la part belle à la médiation et à la transmission, des ateliers pour tous les âges et toutes les formes d'écritures sont proposés tout au long de l'année.

CONTACT :

Direction de la Culture et du Patrimoine,
05 46 51 51 74

Élue référente : Catherine Benguigui

LA ROCHELLE ET SES RELATIONS INTERNATIONALES

La Rochelle a des accords de jumelages historiques avec plusieurs villes du Monde dont certains ont le potentiel pour justifier les efforts de relance engagés dans divers domaines : culturel, sportif, éducatif, économique, etc. pour renforcer l'ouverture internationale de la cité maritime : **Lübeck (Allemagne) et Essaouira (Maroc)** principalement.

« La Rochelle, ville internationale de naissance, explore chaque année de nouveaux horizons porteurs de dialogue interculturel et de coopérations variées, au travers de partenariats d'intérêt mutuel, riches et pérennes, comme par exemple avec le réseau de la Nouvelle Ligue Hanséatique », souligne Michel Sabatier, conseiller municipal délégué en charge des Relations Publiques et des Jumelages.

CONTACT :

Direction Communication, Relations
Publiques, Événementiel, 05 46 51 50 17
Élu référent : Michel Sabatier

Majorité Municipale**Ensemble, réinventons la ville de demain !**

La rentrée est déjà passée, chacun d'entre nous a pu retrouver le chemin de son travail, de ses études ou de ses loisirs !

Cette année, la rentrée s'inscrit après les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. À l'image des athlètes du monde entier rassemblés malgré leur diversité, notre ville de La Rochelle doit également se mobiliser pour renforcer ce qui fait notre force : le vivre-ensemble.

Fière de ses médaillées, la ville de La Rochelle compte parmi les villes françaises les plus sportives, s'illustrant par la qualité de ses infrastructures et leur accessibilité, le dynamisme de ses clubs et le palmarès de ses sportifs. Le nouveau terrain de football synthétique au stade Bouffenié ou encore le nouveau city stade de Port-Neuf confirment nos efforts et notre volonté.

Les défis à venir sont nombreux, et nous les aborderons ensemble, unis par cet esprit collectif qui fait la force de notre ville.

Ainsi, nous dessinons ensemble la ville de demain afin de garantir une meilleure qualité de vie aux Rochelais, favoriser le bien-être de nos enfants et de nos aînés, et développer des logements adaptés, au plus près des habitants.

Nous construisons ensemble et maintenons nos efforts engagés dans la transition énergétique afin de mettre le cap vers un territoire neutre en carbone.

Ville active et riche de quelques 1000 associations qui participent à sa qualité de vie et à son dynamisme, le récent « Village de la vie associative » valorise ces associations locales, encourage le bénévolat et révèle l'exceptionnelle richesse du tissu associatif rochelais.

Que ce soit dans les domaines du sport, de la culture ou de l'éducation, notre objectif reste le même : faire de La Rochelle une ville où chacun peut pleinement s'épanouir, et où le vivre-ensemble devient un véritable art de vivre.

Contact :
tousrochelais@orange.fr

Europe Ecologie Les Verts**Le choc des législatives**

Qu'ils semblent loin les résultats des récentes élections législatives ! Le tumulte institutionnel en marche depuis le 9 juin dernier, et qui dure toujours, suivi de la liesse salubre des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris (encore bravo à nos championnes et champions charentais maritimes !), ne doivent pas nous détourner du fait politique majeur qui vient de se produire dans notre ville : pour la première fois dans l'histoire politique de La Rochelle, l'extrême droite a été en mesure de se qualifier au second tour d'une élection.

Si c'est un choc, ce n'est pourtant pas une surprise. Depuis plusieurs années, à chaque résultat d'élection, c'est la même histoire : nous déplorons les records d'abstention et la montée de l'extrême droite, particulièrement dans les quartiers populaires. Les résultats des scrutins sont recoupés, analysés dans tous les sens, mais que font les élu-es aux manettes pour réduire ces fractures entre chaque échance ?

Pour le groupe écologiste, si nous avons la satisfaction d'avoir participé à la victoire au plan national du Nouveau Front Populaire, si nous nous réjouissons de l'élection de notre collègue Benoît Biteau dans la circonscription voisine de Rochefort et de l'Aunis, nous invitons tous les élu-es démocrates à un sursaut politique face aux scores de l'extrême droite sur notre territoire. Ce combat doit devenir, vraiment, notre cap. Aussi, nous plaiderons pour que dans les prochains mois les élu-es de la majorité proposent un budget de rupture, plaçant la dimension sociale et environnementale, l'accès au logement et aux services publics, l'inclusion et la démocratie participative, au cœur de son projet politique. Il y a urgence !

Contact :
jean-marc.soubeste@ville-larochelle.fr

Le Renouveau**Rochelais, rats de laboratoire**

De très nombreux Rochelais ne supportent plus ces changements incessants : une rue qui devient à sens unique, une autre qui change de sens, une troisième qui devient piétonne.

Le tout sans cohérence et avec de nombreux endroits qui se révèlent accidentogènes. Sans cohérence car sans concertation. En effet, une réunion avec pour seuls interlocuteurs quelques riverains n'est pas une concertation. C'est une consultation, mais bien insuffisante, surtout sur un sujet crucial pour le quotidien des Rochelais.

Il serait également nécessaire de former et de faire respecter le code de la route pour les utilisateurs de 2 roues. Les contraindre également à respecter les piétons qui n'en peuvent plus de devoir tourner la tête dans tous les sens quand ils se promènent à La Rochelle sous peine de se voir accrocher ou bousculer.

Avec ce nouveau plan de circulation, les déplacements sont plus longs ainsi que les temps de déplacement. Pour un territoire qui se voudrait zéro carbone, on est bien loin du compte !

Nous demandons de la cohérence avec un plan de circulation stable et pas dessiné sur un coin de table sans prendre la mesure des impacts pour les Rochelais.

Nous vous parlons de ceux qui y habitent bien entendu, mais aussi de ceux qui y travaillent. Ceux que vous avez exclus du stationnement de proximité avec une extension de la zone horodatée aux tarifs prohibitifs sans même aménager une tarification adaptée pour tous ceux qui font vivre notre centre-ville. Non, vous préférez que ceux qui triment déjà à la fin du mois deviennent des galériens pour se rendre à leur travail.

Contact :
lerenouveau.larochelle@gmail.com

UN TERRITOIRE VIVANT ET EN MOUVEMENT

PROJETS À VENIR

Quelles actions pour demain ?



LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Fermé depuis septembre 2018 pour d'importants travaux de rénovation, le futur Musée d'Art et d'Histoire de La Rochelle devrait rouvrir ses portes en 2028. La première phase de travaux a consisté en une restauration lourde du clos et couvert. La charpente, la couverture et la façade des deux ailes et du corps central ont été restaurées afin d'assurer la mise hors-d'eau hors-d'air du bâtiment. Dépavée, la cour d'honneur a été remise à niveau afin de répondre aux obligations

d'accessibilité du site. La seconde phase du chantier, initiée en 2023 et actuellement en phase d'étude (APS), concernera la construction d'une extension, la confortation structurelle, la rénovation des éléments architecturaux, l'aménagement muséographique des lieux, la mise en sécurité, et la répartition des œuvres.

Le projet scientifique et culturel

La réorganisation des espaces historiques et l'accès aux sous-sols permettra d'offrir 500 m² de surfaces supplémentaires, soit 2000 m² de surface d'exposition dans l'ensemble du bâtiment. Le défi est de conjuguer les exigences liées à la conservation des collections et le confort des publics avec la création d'un espace d'accueil, d'une boutique, d'un pavillon et d'une ouverture sur le jardin. Ce tout nouveau Musée des Beaux-Arts, qui deviendra le Musée d'Art et d'Histoire, permettra de créer un parcours muséal dans le quartier du marché qui se prolongera jusqu'au Muséum d'Histoire Naturelle, rue Albert 1^{er}.

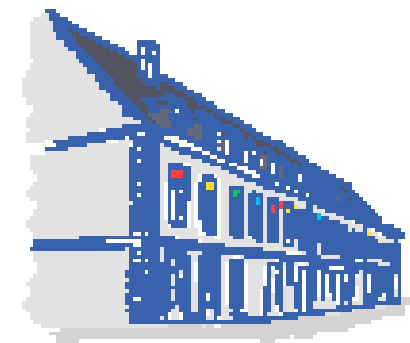


LE CARRÉ AMELOT PLUS ACCESSIBLE, OUVERT ET CONVIVAL

Après la rénovation de la salle de spectacles en 2022 et 2023 (sols, murs, fauteuils), d'autres travaux seront réalisés à partir de septembre 2025 pour rendre accessible à tous les publics l'offre culturelle du Carré Amelot. Un ascenseur sera installé afin de faciliter l'accès de la salle de spectacle aux personnes à mobilité réduite. Pour donner une plus meilleure visibilité au lieu, l'accueil sera descendu au rez-de-chaussée ainsi que l'espace d'exposition photographique qui sera par ailleurs largement agrandi passant de 30 à plus de 150 m².

Enfin, l'entrée historique sera remise en valeur puisqu'elle deviendra l'accès principal au centre de la façade.

Durant la période de travaux estimée à un an, le Carré Amelot continuera ses activités de spectacles, d'expositions et d'ateliers de pratique amateur hors-les-murs dans tous les quartiers de La Rochelle.



UN NOUVEAU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Prévu pour ouvrir ses portes en 2026-2027 dans l'ancienne caserne Chasseloup-Laubat (porte Dauphine), le nouveau conservatoire de musique et de danse offrira un cadre idéal pour l'apprentissage et la pratique de la musique et de la danse. Sur une surface totale de 3400 m², il regroupera des salles de cours spacieuses, des studios de danse, des auditoriums, des espaces de pratique individuelle et des loges. Un véritable écrin pour les arts vivants !

AMÉNAGEMENT D'UN THÉÂTRE DE VERDURE

Face aux nouvelles archives municipales et communautaires Olga de Saint-Affrique à Mireuil, un théâtre de verdure, composé de gradins en forme d'amphithéâtre, permettra d'organiser des événements culturels en plein air. Les études d'aménagement vont se lancer en 2026.

AVENIR DE LA FRICHE DU GABUT

Comme souhaité par les participants à la concertation, le Conseil municipal a autorisé le 1^{er} juillet la mise en œuvre d'une consultation pour l'exploitation d'un site. L'autre partie des bâtiments sera acquise par la SEM Citi'n afin d'y implanter une activité tertiaire.

RENCONTRES PUBLIQUES DANS NOS QUARTIERS

du 24 septembre au
10 décembre 2024

Des projets **pour**
et **avec**
les Rochelais



Retrouvez toutes les dates
en scannant ce QR code

LA
ROCHELLE

CONTACTS UTILES

- 🌐 www.larochelle.fr
- 📘 Facebook La Rochelle Ensemble
- 📺 youtube La Rochelle Ensemble
- 📷 Instagram La Rochelle Ensemble
- 🌐 LinkedIn Mairie de La Rochelle

- Mairie 05 46 51 51 51
- Mairie de proximité de Laleu-La Pallice
05 46 42 66 80

- Mairie de proximité du Secteur Centre
05 46 51 11 12
- Mairie de proximité de Mireuil 05 46 42 35 17
- Mairie de proximité de Villeneuve-les-Salines
05 46 44 16 58
- Médiateur de la Ville 05 46 51 79 20
mediateur@ville-larochelle.fr
- Fourrière automobile 05 46 55 30 48

- Police nationale 17
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Appel d'urgence européen 112
- Numéro d'urgence par SMS pour les sourds
et malentendants 114
- Accueil sans abri 115
- Allô enfance maltraitée 119